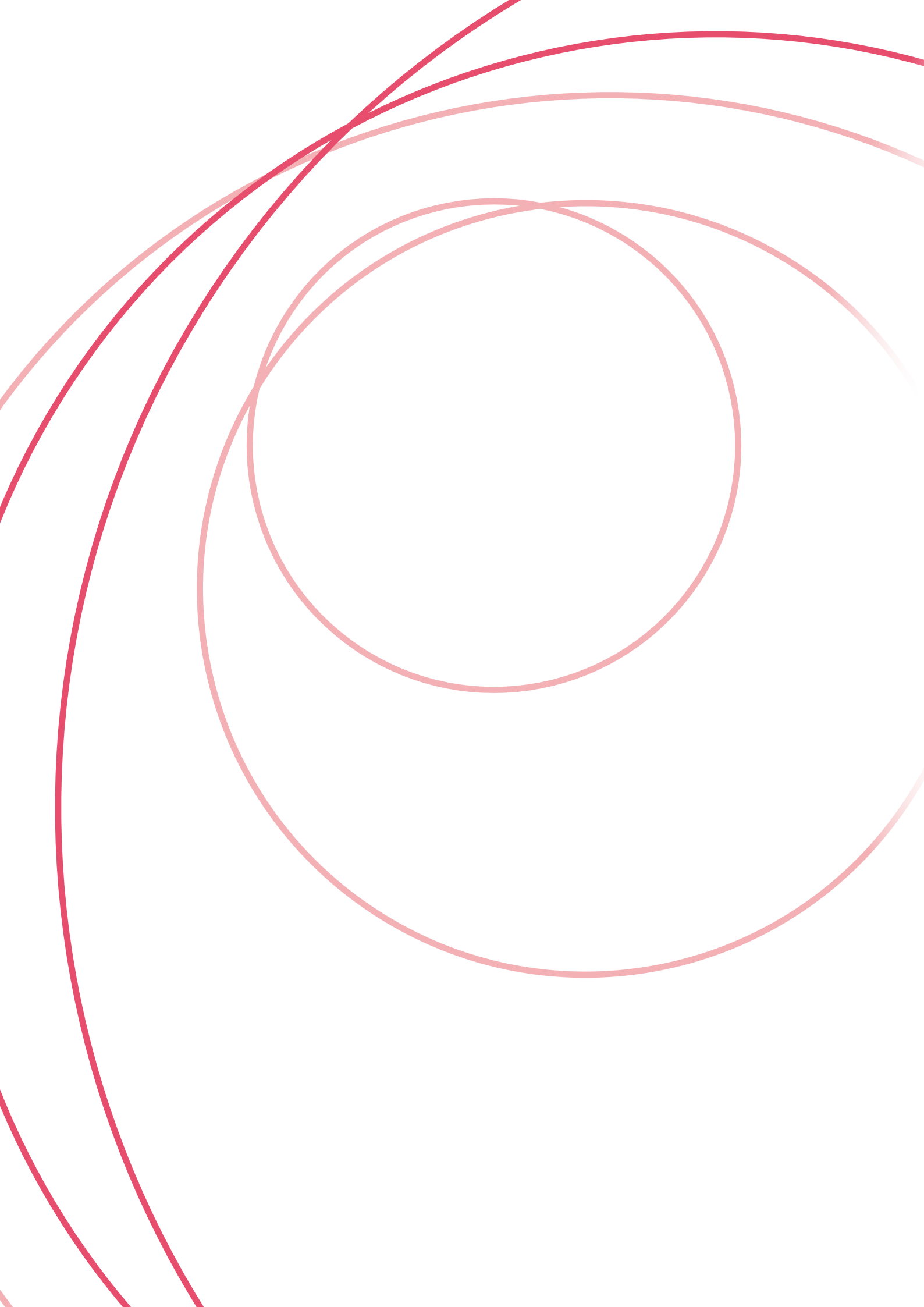




Stratégie  
— **Éducation,  
formation, emploi  
2016-2020**



# SOMMAIRE

<b>1. VISION : « Éducation, formation, emploi : pour un avenir en commun »</b> .....	<b>4</b>
<b>2. PRÉSENTATION DU DOCUMENT</b> .....	<b>7</b>
<b>3. BILAN DE LA STRATÉGIE DE L'AFD : des engagements croissants au service d'un mandat élargi et fondés sur des choix historiques</b> .....	<b>9</b>
3.1 Bilan 2013-2015 : Croissance et diversification des engagements au bénéfice de l'éducation, de la formation et de l'emploi dans les pays du Sud .....	10
3.2 Principaux enseignements .....	13
<b>4. PRINCIPAUX ENJEUX dans les secteurs éducation, formation et emploi dans les pays en développement : entre progrès accomplis et défis à relever</b> .....	<b>14</b>
4.1 Education de base : la scolarisation progresse mais les apprentissages restent fragiles .....	15
4.2 Formation professionnelle et enseignement supérieur : un potentiel à renforcer pour donner des opportunités de formation au plus grand nombre.....	16
4.3 Chômage des jeunes et qualité de l'emploi : enjeux majeurs des années à venir.....	17
4.4 De fortes disparités et inégalités et des défis persistants à tous les niveaux .....	17
<b>5. MOBILISATION INTERNATIONALE et rôle de la France dans l'après-2015</b> .....	<b>19</b>
5.1 Une vision profondément renouvelée du développement en 2015 .....	20
5.2 Des agendas internationaux qui convergent .....	20
5.3 Une diversité croissante d'acteurs au service de l'éducation, de la formation et de l'emploi qui appelle à accroître les efforts d'harmonisation et des partenariats multi-acteurs .....	21
5.4 Vision et atouts de la France dans l'après-2015 .....	22
<b>6. STRATÉGIE 2016-2020 : « éducation, formation, emploi : pour un avenir en commun »</b> .....	<b>23</b>
6.1 Une stratégie qui articule axes sectoriels et enjeux transversaux (cadre logique).....	24
6.2 Accompagner des parcours d'éducation et de formation diversifiés pour tous, vers la citoyenneté et des emplois de qualité, en renforçant les moments clés de ces trajectoires.....	26
6.3 Développer des cadres de gouvernance participatifs, transparents et efficaces pour une légitimité renforcée de l'action publique .....	28
6.4 Atténuer les vulnérabilités et forger la résilience des individus et des systèmes .....	30
6.5 Favoriser les transitions démographiques, sociales, écologiques et numériques.....	32
<b>7. PRIORITÉS GÉOGRAPHIQUES : Déclinaison régionale de la stratégie AFD pour l'éducation, la formation et l'emploi</b> .....	<b>35</b>
7.1 Pays prioritaires du « voisinage » : l'ambition d'une intervention systémique) .....	36
7.2 Pays du continent africain hors voisinage (Afrique de l'Est et Australe).....	37
7.3 Pays à revenu intermédiaire et émergents : partenaires d'une mondialisation régulée.....	37
7.4 L'Outre Mer .....	38
<b>8. OPTIMISER LES MOYENS ET LES SYNERGIES</b> .....	<b>39</b>
8.1 Cadrage financier.....	40
8.2 Développer les synergies internes à l'AFD .....	40
8.3 Développer les synergies avec la CDC .....	41
8.4 Valoriser une expertise française structurée .....	41
8.5 Favoriser les partenariats, rechercher les effets de levier et les dynamiques fédératrices) .....	42
8.6 Production de connaissances .....	43
8.7 Ressources humaines .....	43
<b>9. SUIVI, REDEVABILITÉ ET VISIBILITÉ DE LA STRATÉGIE</b> .....	<b>44</b>
<b>LISTE DES SIGLES</b> .....	<b>47</b>



**1.**

**VISION : « Éducation,  
formation, emploi :  
pour un avenir en commun »**

**A** lors que s'ouvre en 2016 un nouveau cycle de mobilisation internationale, le monde se métamorphose et l'actualité nous rappelle que les déséquilibres à l'œuvre dans différentes régions du monde n'ont aujourd'hui pas de frontières. Les tensions sont généralisées et interagissent à l'échelle planétaire.

Notre plus grand défi est de construire ensemble **un avenir en commun**, à l'échelle de chaque société comme à l'échelle globale. C'est une nécessité pour **assurer un développement durable pour tous, pour accompagner les mutations profondes qui traversent nos sociétés et affronter les crises qui secouent la planète.**

L'AFD agit sur le terrain aux côtés de ses partenaires autant qu'elle contribue à penser le développement. Pour y parvenir, elle doit **promouvoir le rôle essentiel du développement humain dans le développement durable.**

### Agir pour un avenir en commun

**Le monde est interdépendant et complexe** : économie financiarisée, marché du travail mondialisé, révolution numérique, migrations, ont des conséquences fortes sur le vivre ensemble, l'emploi, le climat, la biodiversité. Le seuil de sept milliards d'individus sur la planète est franchi, avec une explosion démographique dans certaines régions et un vieillissement de la population dans d'autres. Au cours des dernières décennies, la richesse mondiale s'est formidablement accrue, les classes moyennes se sont développées et la pauvreté a fortement régressé.

Dans ce contexte, les avancées observées depuis une quinzaine d'années ont paradoxalement nourri de **plus fortes aspirations et de nouvelles frustrations** au sein des classes populaires comme des classes moyennes, **surtout chez les jeunes. Nombreux sont ceux qui ont le sentiment d'être exclus.** Dans toutes les régions du monde, les populations appellent à un **rehaussement des normes sociales (emploi et protection sociale), pour une mondialisation plus équilibrée.**

Si ce constat **peut être source d'inquiétudes, la période s'accompagne aussi de formidables opportunités** : le savoir est aujourd'hui largement partagé et accessible, la demande pour plus de participation citoyenne s'exprime partout, la société civile prend une place grandissante dans la sphère publique, les initiatives se multiplient, de nouvelles formes de travail sont inventées, de nouveaux modèles sont testés, la créativité n'a pas de frontières. Tous ces mouvements et transitions sont un élan qu'il faut soutenir et accompagner. Les défis à relever restent en effet considérables pour continuer à faire reculer la précarité, à limiter le creusement des inégalités et à réduire les vulnérabilités.

Il est de la responsabilité publique de **proposer aux populations des modèles de développement durable, pourvoyeurs de conditions de vie décentes et d'emplois de qualité.** Les États doivent garantir à tous la possibilité d'accéder aux services et biens essentiels, **la sécurité, la cohésion et la justice sociales** afin de lutter contre l'effritement des pactes sociaux nationaux et de renforcer le sentiment d'appartenance de chacun à la société.

Cette ambition passe par **la valorisation des initiatives de toutes les parties prenantes et la mise en place d'une gouvernance participative, seul moyen de renforcer la légitimité de l'action publique.** C'est la responsabilité de tous et l'AFD doit y contribuer.



*Le principal objectif du développement humain est d'élargir la gamme des choix offerts à la population, qui permettent de rendre le développement plus démocratique et plus participatif. Ces choix doivent comprendre des possibilités d'accéder aux revenus et à l'emploi, à l'éducation et aux soins de santé et à un environnement propre ne présentant pas de danger. »*

L'action concertée de tous les acteurs (État, collectivités, secteur privé, enseignants, familles, société civile...), ciment de la cohésion sociale, est la condition nécessaire pour un monde apaisé.

Dans cette perspective, **le développement humain ne peut être justifié uniquement sous l'angle de la productivité.** Comme le note le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) : « *Le principal objectif du développement humain est d'élargir la gamme des choix offerts à la population, qui permettent de rendre le développement plus démocratique et plus participatif. Ces choix doivent comprendre des possibilités d'accéder aux revenus et à l'emploi, à l'éducation et aux soins de santé et à un environnement propre ne présentant pas de danger. L'individu doit également avoir la possibilité de participer pleinement aux décisions de la communauté et de jouir des libertés humaines, économiques et politiques.* »

**De pair avec la santé et la protection sociale, l'éducation, la formation et l'emploi constituent le socle social des politiques de développement durable et de formidables leviers pour s'assurer de l'implication et de l'adhésion des populations dans leur mise en œuvre.**

### **Éducation-Formation-Emploi : socles et leviers pour saisir les opportunités de développement et rendre possibles les transitions**

L'éducation, la formation et l'emploi ne peuvent à eux seuls permettre de relever tous les défis du développement. Ce sont néanmoins des conditions nécessaires et indispensables pour plus de justice sociale et des modèles de développement plus soutenables et mieux partagés, a fortiori dans un monde en profonde mutation. Ce sont les conditions qui permettront, à chacun et à tous, de saisir les opportunités de développement, de prendre part à la construction du monde de demain et d'influer sur son cours pour qu'il réponde aux aspirations individuelles et collectives.

**Au plan individuel, l'éducation, la formation et l'accès à l'emploi sont d'abord des droits.** Ils apparaissent dans les objectifs du développement durable (ODD) en tant que tels (ODD N°4 et 8), comme **finalités d'un développement durable qui met l'humain au cœur des projets de société.**

L'éducation, la formation et l'emploi sont déterminants pour permettre à chacun d'exercer sa liberté (cf le travail d'Amartya Sen

sur le concept de capacité). Ce sont de formidables leviers en ce qu'ils **favorisent l'émancipation des personnes, leur mobilité sociale, la réduction des vulnérabilités.**

L'éducation et la formation contribuent ainsi à la **construction du capital social qui fonde le lien entre les individus, par la production de références et de valeurs communes**, comme « *creuset d'un projet commun*<sup>1</sup> ». Elles permettent aux individus de participer à la vie publique et de mobiliser leurs énergies dans un projet politique et social collectif, basé **sur le sentiment d'une communauté de destin**. Ce faisant, **elles œuvrent à l'émergence de la citoyenneté, de la cohésion sociale, de la paix.**

**Sur le plan économique**, aucune avancée ne sera possible sans valorisation du capital que chacun apporte par ses connaissances, sa vitalité, son engagement. L'éducation, la formation sont des investissements incontournables pour construire des **économies vertes, prospères parce qu'inclusives, dynamiques, compétitives, diversifiées, innovantes, entrepreneuriales**, pour accompagner les individus face aux **mutations du monde du travail** et faciliter la mobilité professionnelle.

**Sur le plan environnemental**, la transition vers des **modèles plus sobres en énergies et autres ressources naturelles, et la préservation de la biodiversité** ne seront pas possibles sans l'émergence de connaissances et compétences nouvelles, sans transformer en profondeur les mentalités, comportements, modes de consommation et de production, ni sans renforcer les capacités d'adaptation au changement climatique.

S'engager pour l'éducation, la formation et l'emploi, c'est ainsi soutenir un **puissant outil d'adaptation, de transformation et de résilience**, permettant aux individus et aux sociétés de comprendre et s'adapter à un monde changeant et agité, de répondre aux chocs et de les prévenir, et, plus globalement, de façonner, **penser et construire de nouveaux modèles de développement durable.**

**La jeunesse est une richesse.** Jamais elle n'a été plus éduquée, connectée, active, mobile. Forte de son énergie, de sa créativité, porteuse de changement, elle est une opportunité, une promesse, **l'élément moteur sans lequel aucune mutation ne pourra être réussie.**

Eduquer, former les populations, et notamment les nouvelles générations, soutenir leur accès à des emplois décents est urgent pour permettre à chacun de devenir acteur d'un projet de société en commun, **reconquérir l'adhésion des jeunes par le biais de leur participation accrue aux choix de société, et dynamiser les processus de changement sociétaux nécessaires à un développement plus harmonieux et apaisé.**

**Investir dans l'éducation, la formation et l'emploi, c'est témoigner notre confiance envers la jeunesse. Un signe d'espoir. Une priorité de ce début de XXI<sup>e</sup> siècle pour construire un avenir en commun.**

<sup>1</sup> *L'éducation, un trésor est caché dedans*, Rapport à l'UNESCO, 1996.

“

*L'éducation, la formation et l'emploi sont de formidables leviers en ce qu'ils contribuent à l'émancipation des personnes, à leur mobilité sociale, à la réduction des vulnérabilités. »*

“

*Éduquer, former les populations, et notamment les nouvelles générations, soutenir leur accès à des emplois décents est urgent pour permettre à chacun de devenir acteur d'un projet de société en commun. »*



# 2.

## PRÉSENTATION DU DOCUMENT

**F**ondée sur la vision présentée en préambule, la stratégie 2016-2020 s'inscrit dans la continuité des précédentes interventions de l'AFD. Mais le monde se transforme.

Notre façon d'appréhender et d'accompagner les secteurs de l'éducation, la formation et l'emploi doit évoluer pour contribuer à relever les défis posés par les mutations en cours. Avec pour finalité : favoriser la cohésion sociale, renforcer la résilience et stimuler le développement économique.

Le document commence par l'analyse du bilan de l'AFD dans le secteur, qui a progressivement étendu son champ d'intervention, à travers un processus continu d'adaptation et d'innovation. L'analyse se poursuit avec celle des enjeux qui caractérisent le secteur, notamment en matière de qualité, d'équité et de soutenabilité.

En réponse à ces défis, la stratégie de l'AFD est guidée par un agenda international renouvelé, porté par l'adoption des Objectifs du Développement Durable en 2015 et l'agenda Education 2030. Elle s'inscrit enfin au cœur du dispositif de coopération français, en tant également qu'instrument bilatéral au service d'une double logique de développement et d'influence et d'une ambition de rayonnement et d'attractivité.

Sur la période 2016-2020, l'AFD propose d'intervenir dans les secteurs de l'éducation, de la formation, du supérieur et des politiques de l'emploi sur des enjeux ciblés de qualité, de pertinence et d'équité.

Elle reconnaît que les parcours d'éducation et de formation vers la citoyenneté et des emplois de qualité sont diversifiés et non linéaires. Elle soutient qu'il faut accompagner le développement de politiques qui facilitent et structurent les passerelles entre les étapes déterminantes de ces parcours. Il s'agit de :

- Construire les **compétences fondamentales**, indispensables à l'autonomie, par le soutien à l'éducation de base (primaire et collège), avec une double priorité : équité et qualité ;
- Développer les **compétences professionnelles et transversales** (travail en équipe, savoir-être, ...), à travers les politiques et dispositifs de formation et d'emploi : professionnalisation et insertion ;
- Stimuler les **capacités de recherche et d'innovation (supérieur-recherche)** : compétitivité et innovation.

Ces interventions sectorielles sont adaptées aux contextes et à la demande des contreparties. Elles croisent plus ou moins, en fonction des besoins, des **dimensions transversales déterminantes pour la réussite des politiques et la consolidation des systèmes** :

- La **qualité de la gouvernance** renforçant la légitimité de l'action publique (ou institutionnelle) et l'adhésion des populations ou des bénéficiaires à travers des cadres de gouvernance renouvelés et multi-acteurs, reposant sur un processus résolument participatif, transparent et efficace ;

“

*L'AFD mobilisera une expertise et des partenariats diversifiés (publics, privés, internationaux, non gouvernementaux). »*

→ **L'atténuation des vulnérabilités et des inégalités** - terreau du sentiment d'exclusion et facteurs de crises et d'instabilité - pour renforcer la cohésion sociale et améliorer la résilience à tous les niveaux ;

→ **L'accompagnement des transitions** démographiques, sociales, écologiques et numériques qui conditionnent la mutation des modèles de développement et l'adhésion des populations.

Cette vision s'appuie sur des **partenariats différenciés** et des priorités géographiques basés sur **l'analyse combinée de la situation dans les pays d'intervention et de la valeur ajoutée de l'AFD** en tant qu'institution.

Dans les pays du « voisinage », l'AFD interviendra sur l'ensemble des champs sectoriels, en mettant notamment l'accent sur les dimensions gouvernance et vulnérabilités. Elle portera une attention particulière à l'éducation, la formation et l'insertion dans **l'espace francophone et dans les pays prioritaires et les contextes de crise**. Dans les autres pays, elle concentrera ses activités sur la formation, l'emploi et l'enseignement supérieur, en mettant l'accent sur l'accompagnement des transitions et en favorisant les partenariats stratégiques, notamment pour contribuer à l'élévation des normes sociales.

La stratégie sera mise en œuvre en optimisant l'ensemble des moyens du Groupe AFD (incluant PROPARCO). Elle s'appuiera sur les synergies internes à l'AFD afin de promouvoir des **approches transversales en faveur du développement humain** (éducation et santé, emploi et protection sociale...) **et du développement durable** (transformation des économies et des technologies, adaptation au changement climatique). Elle mobilisera l'expertise, les co-financements et délégations de ses partenaires en favorisant des coalitions d'acteurs (ONG, entreprises, collectivités, ...). Elle s'appuiera sur les atouts français (synergies avec la Caisse des Dépôts et Consignations, réseaux d'expertise, coopération universitaire, réseau scolaire) et la production de connaissances afin de soutenir des dynamiques porteuses et fédératrices. Elle s'attachera enfin à assurer le suivi, la redevabilité et la visibilité de ses interventions.



# 3.

**BILAN DE LA STRATÉGIE  
DE L'AFD : des engagements  
croissants au service d'un  
mandat élargi et fondés sur  
des choix historiques**

**S'**inscrivant dans la continuité de ses précédents mandats et interventions, la stratégie de l'AFD dans les secteurs éducation-formation et emploi tire les leçons du bilan d'une action de plus de 15 ans (cf. Annexe 1 disponible sur [afd.fr](http://afd.fr)) et sur les projets en cours qui en découlent. Un exercice d'évaluation externe du cadre d'intervention sectoriel (CIS) Education – Formation – Emploi 2013-2015, mené entre 2015 et 2016, a permis de nourrir ce bilan, de même que les évaluations, études et exercices de capitalisation conduits sur la période.

### 3.1 Bilan 2013-2015 : Croissance et diversification des engagements au bénéfice de l'éducation, de la formation et de l'emploi dans les pays du Sud

Construit dans la foulée des printemps arabes, le **Cadre d'Intervention Sectoriel (CIS) de l'AFD 2013-2015 « Education, formation, emploi : la jeunesse au cœur du développement »** a étendu son périmètre d'intervention des questions d'éducation-formation au champ de l'emploi.

Il avait pour ambition d'intensifier et de diversifier l'action de l'AFD en faveur de ce « continuum » pour contribuer à des modèles de développement plus justes et durables.

L'objectif était de « favoriser l'insertion économique des jeunes générations, de contribuer ainsi à une croissance durable et inclusive, de favoriser la cohésion sociale et la stabilité politique ».

#### 3.1.1 Bilan opérationnel

Ce CIS reposait sur trois axes stratégiques dans une logique de continuum éducatif en lien avec la citoyenneté et l'emploi :

→ **Axe 1 : Education** : Favoriser l'accès de tous les enfants à une scolarisation de base de qualité (cycle primaire et collège) permettant une alphabétisation durable et un parcours autonome vers des formations ou vers l'emploi.

→ **Axe 2 : Formation** : Doter les jeunes de compétences utiles dans leur vie citoyenne et sur le marché du travail en développant une offre de formation (lycée, formation professionnelle et enseignement supérieur) alliant adaptation aux enjeux économiques et environnementaux, inclusion sociale, excellence académique et partenariats stratégiques (notamment avec la France).

→ **Axe 3 : Emploi et protection sociale** : Favoriser une transition réussie vers le marché du travail et l'accès de tous les jeunes à des emplois décents, en appuyant les dispositifs d'insertion et les politiques d'emploi.

Ces 3 axes étaient complétés par une ambition forte pour améliorer l'impact et l'efficacité des interventions, notamment en matière d'**égalité homme/femme et de protection de l'environnement**.

**Dans l'éducation**, le panorama des projets financés entre 2013 et 2015 souligne la priorité accordée à la mise à niveau d'un enseignement de qualité, étendu au collège. L'ambition était d'assurer 9 à 10 années d'enseignement, de contribuer à une massification de l'éducation qui soit équitable et inclusive et de garantir l'alphabétisation durable des populations et la réussite de leur parcours vers la formation et/ou l'emploi, en particulier en Afrique subsaharienne.

L'AFD a ainsi poursuivi son **appui à des politiques éducatives nationales** alignées sur les objectifs de l'Education Pour Tous dans 18 pays et notamment au Bénin, au Burkina Faso, à Djibouti, au Gabon, en Guinée, au Mali, en Mauritanie, au Niger, en République Démocratique du Congo, au Sénégal, au Tchad, au Togo ou



## Focus

### Côte d'Ivoire

#### Projet DEFI Jeunes (226 M€ - C2D)

Le projet de Développement de l'Education, de la Formation et de l'Emploi (DEFI) couvre l'ensemble du continuum éducatif. Il vise à garantir l'**accès équitable à une éducation de base de qualité : construction de 200 collèges** en milieu rural, modernisation des programmes, formation des enseignants, impression de manuels, orientation.

Il appuie la **modernisation de 5 centres de formation professionnelle** (mécanique, transport-logistique, mines, agro-alimentaire), la réhabilitation de 4 centres polyvalents et de l'institut en charge de la **formation des formateurs**, et accompagne la structuration des branches professionnelles. Il soutient également **l'enseignement supérieur et la recherche réformés** sur le modèle Licence-Master-Doctorat (LMD) pour une plus grande professionnalisation et une adaptation au numérique : soutien à l'Université numérique de Côte d'Ivoire, réhabilitation de l'Institut National Polytechnique Houphouët-Boigny (INPHB) et de sa gouvernance, modernisation de 5 universités publiques. Enfin, en matière d'insertion et d'emploi des jeunes, il soutient des **dispositifs d'accompagnement de 30 000 jeunes vers l'emploi** (définition et mise en œuvre d'une offre de services adaptée à la diversité des publics), appuie la nouvelle **Agence Emploi Jeunes et les organismes associés** (appui institutionnel et structuration d'un service public d'emploi équitable et de qualité, soutien à l'écosystème de l'entrepreneuriat pour le ciblage, l'accompagnement, l'accès au financement, et le suivi post-crédation d'entreprises).

au Maroc. Cet accompagnement au niveau national s'est doublé d'un plaidoyer fort et constant pour une **harmonisation** accrue de l'aide extérieure et pour le **renforcement des capacités des partenaires locaux**. Enfin, l'AFD a poursuivi son action en faveur des **initiatives régionales** visant à **améliorer la qualité de l'enseignement à travers l'enseignement des langues nationales et la formation des enseignants** (Programmes ELAN II – Ecole et Langues Nationales en Afrique, OPERA – Observation des pratiques enseignantes, TICE – Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education).



*Dans l'éducation, le panorama des projets financés entre 2013 et 2015 souligne la priorité accordée à la mise à niveau d'un enseignement de qualité, étendu au collège. »*

Durant cette période, l'AFD a également accentué **son soutien à la partie haute du système éducatif (lycée, formation professionnelle et enseignement supérieur)**. Principe historique de son intervention en faveur de la **formation professionnelle**, la promotion d'un **pilottage de l'offre de formation par la demande économique, en partenariat public-privé**, est restée au cœur des financements de l'AFD entre 2013 et 2015, notamment au Congo, en Côte d'Ivoire, à Djibouti, en Guinée, à Madagascar, en Mauritanie, au Sénégal mais aussi au Maroc, en Tunisie, au Cambodge ou en Haïti.

Pour **consolider cette approche au niveau des politiques publiques et soutenir la mise en œuvre des réformes**, l'AFD a également soutenu des réseaux régionaux et des dispositifs d'expertise en formation professionnelle tels que la Plateforme d'Expertise en Formation Professionnelle (PEFOP) au sein du Pôle de Dakar de l'IPE (Institut International de Planification en Education de l'UNESCO).

La période 2013-2015 a aussi été marquée par le **déploiement territorial ou national du modèle de formation professionnelle en partenariat public-privé et la multiplication des projets de formation adaptés aux secteurs rural et informel**, notamment au Bénin, en Guinée, en République Démocratique du Congo et au Tchad.

Enfin, l'extension des activités de l'AFD aux projets **d'enseignement supérieur** (en coordination avec le ministère des Affaires Etrangères) s'est confirmée avec des interventions en Côte d'Ivoire, en République Dominicaine, au Sénégal, dans une **triple logique d'excellence, d'équité et de partenariats avec la France**.

Axe d'intervention encore en développement, **l'accès à l'emploi et la mobilité sur le marché du travail**, au cœur des préoccupations des populations, ont fait l'objet d'une attention croissante de l'AFD, principalement à travers **l'appui aux dispositifs d'insertion et aux politiques d'emploi** à même de favoriser l'accès de tous à un travail décent. On citera notamment les financements engagés en Côte d'Ivoire, au Maroc, à Maurice ou encore en Mauritanie. Ces thématiques de l'emploi, en lien avec la **protection sociale**, ont aussi été abordées à travers le prisme de la production intellectuelle (études, évaluation) et l'animation de **réseaux d'expertise**.

Les secteurs éducation, formation et emploi ont enfin été à la pointe des efforts de l'AFD en faveur du **genre et de la réduction des inégalités femmes-hommes**.



## Focus

### Maroc Education

(80 M€ - Appui budgétaire)

### Formation

(20 M€ Prêt AFD + Subvention UE)

### Emploi

(50 M€ - Appui budgétaire)

L'AFD soutient l'ensemble de la Stratégie nationale pour le développement des compétences et de l'employabilité de sa jeunesse. Dans le secteur de l'éducation, l'AFD appuie particulièrement les actions de **renforcement des apprentissages au primaire et au secondaire, la diversification des filières** du secondaire vers les **sections bilingues** internationales et vers les filières professionnelles. Dans le secteur de la formation professionnelle, elle appuie la création de **3 instituts de formation aux métiers des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. La gestion des centres sera déléguée aux professionnels**. L'AFD accompagne enfin le développement d'un **service public d'emploi et de politiques d'emploi adaptés aux besoins des jeunes non diplômés** ainsi que la mise en place de dispositifs de **suivi évaluation** de l'efficacité et de l'efficience des dispositifs de formation et d'insertion.

# 90 %

*La proportion de projets de la division Education de l'AFD qui prennent en compte la dimension genre (notés 1 ou 2 selon le marqueur CAD/OCDE)*

# 1 Md €

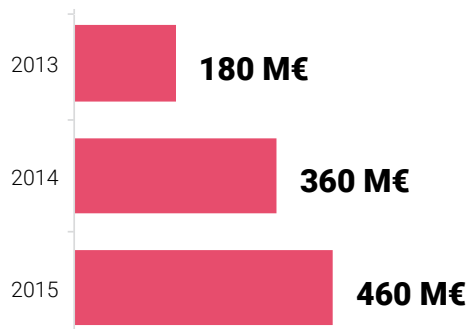
*Le volume d'engagements de l'AFD dans ce secteur sur la période 2013-2015*

### 3.1.2 Bilan de l'activité financière

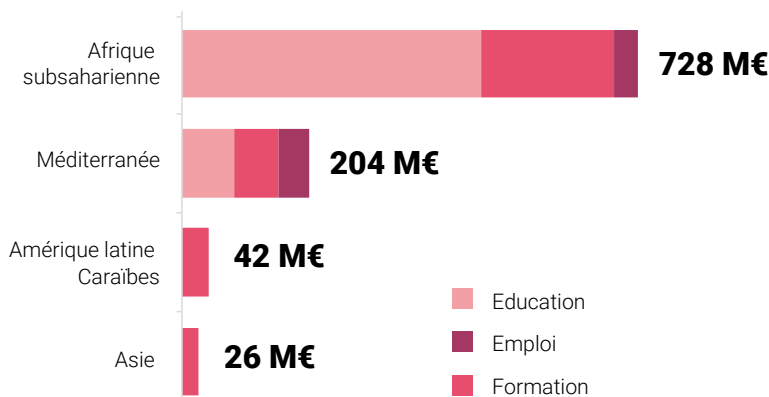
Le CIS fixait un objectif de volume d'activité de 800 millions d'euros pour le secteur sur la période 2013-2015. Au final, le volume cumulé d'engagements de l'AFD s'est élevé à **1 milliard d'euros** (hors financement d'ONG, lignes de crédit et financement de PROPARCO). Plus de la moitié de ces financements ont concerné

l'**enseignement fondamental** et 73 % des financements ont été alloués à l'**Afrique subsaharienne**. Les **prêts (souverains et non souverains)** ont représenté près de la moitié de l'activité et les **délégations de fonds** se sont multipliées.

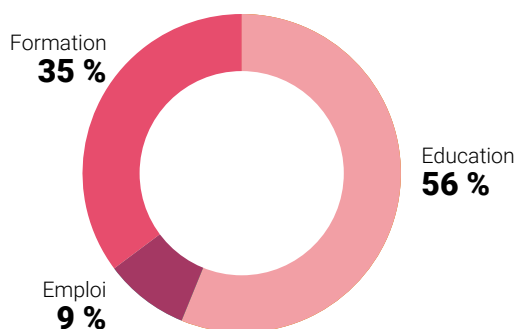
#### Volumes d'engagements annuels



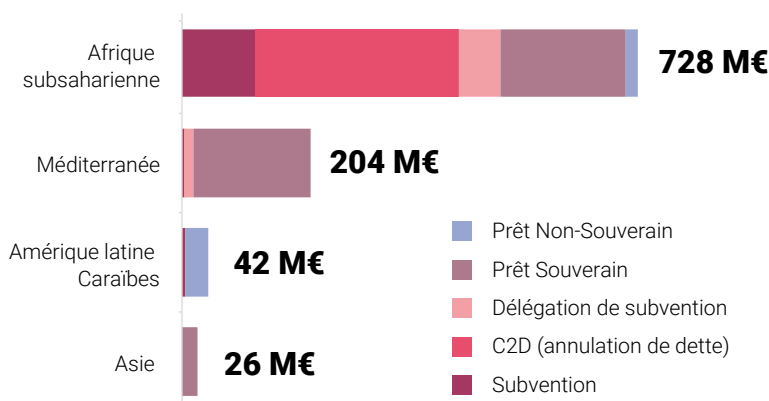
#### Répartition par secteur et par géographie



#### Répartition des engagements 2013-2015



#### Répartition par instrument et par géographie



## Focus Bilan PROPARCO

Sur la période 2013-2015, les interventions de PROPARCO se sont concentrées sur le secteur de l'éducation supérieure. PROPARCO a ainsi accordé des financements à des universités de premier rang au Pérou,

en République Dominicaine, en Tunisie et en Egypte (41 M USD en prêts et 17 M USD de prises de participation). Les financements octroyés ont pour objet d'accroître les capacités d'accueil de ces universités en favorisant la qualité et l'accessibilité des cursus proposés. Au sein de l'une de ces universités, PROPARCO est également intervenu en assistance technique afin de soutenir la création d'un incubateur qui a pour objectif de

développer une culture entrepreneuriale auprès des étudiants et améliorer l'employabilité des diplômés.

Enfin, PROPARCO est également intervenu en prêt (EUR 11 M) auprès d'une société proposant du matériel éducatif à destination des professeurs des écoles publiques au Mexique.

(cf. Annexe 2 disponible sur [afd.fr](http://afd.fr))

### 3.1.3 Bilan de la production de connaissances (cf. Annexe 3 disponible sur afd.fr) et des partenariats

Dans le domaine de la **production de connaissances**, l'AFD a financé une quinzaine d'ouvrages et d'études (guides méthodologiques, travaux de capitalisation, études et recherche), en ligne avec les priorités stratégiques, qui ont guidé ses interventions.

Elle a également organisé nombre de rencontres afin de **contribuer au débat d'idées et d'animer un réseau de partenaires** autour de ces priorités.

L'AFD a par ailleurs développé des **partenariats fructueux** dans les champs de l'éducation, de la formation et de l'emploi avec un grand nombre d'acteurs au niveau français comme au niveau international : ONG, secteur privé, opérateurs d'expertise publics et privés, acteurs de la recherche, institutions de la francophonie (AUF<sup>2</sup>, OIF<sup>3</sup>, CONFEMEN<sup>4</sup>), institutions internationales (ADEA<sup>5</sup>, OCDE) et multilatérales (PME – Partenariat Mondial pour l'Education, Banque Mondiale), agences des Nations Unies (UNICEF, UNESCO, BIT, IYPE), bailleurs bilatéraux européens et bailleurs régionaux (Union Européenne, Banque Africaine de Développement).

## 3.2 Principaux enseignements

### 3.2.1 Un champ d'action élargi mais des choix stratégiques qui persistent

→ Des principes structurent l'action de l'AFD :

- le leadership des partenaires maîtres d'ouvrage des financements,
- l'appui aux politiques nationales et le recours privilégié aux approches sectorielles,
- le soutien à l'innovation et à la production de connaissances et le renforcement de capacités ;

→ ainsi que des choix thématiques :

- la qualité des enseignements et le pilotage des systèmes,
- la gouvernance partenariale de la formation professionnelle avec le secteur privé.

Les évaluations externes de ces programmes pointent les **effets durables et structurants des interventions régionales en éducation de base** à travers la construction de capacités nationales en évaluation, en analyse et en planification sectorielle. La référence aujourd'hui généralisée au Pôle de Dakar de l'IPE pour la définition de politiques soutenables à partir d'analyses sectorielles (RESEN) et de modélisation macro-économique permettant la planification atteste aussi de ces effets structurants.

Dans le domaine de la formation professionnelle, l'adoption progressive des démarches partenariales public-privé et du « modèle » de gestion déléguée des centres sectoriels est un résultat positif visible des interventions de l'AFD qui intéresse les pays et les partenaires techniques et financiers. En témoignent la mise en place de partenariats, les délégations de crédits en appui à ce modèle ainsi que son influence dans des documents nationaux de stratégie sectorielle.

**Ces dynamiques, fédératrices et efficaces, sont autant de points forts de l'action de l'AFD. Mais celle-ci s'inscrit aussi dans les évolutions complexes qui ont marqué ces dernières années.**

### 3.2.2 Des inflexions qui s'imposent

L'AFD a dû adapter ses interventions aux évolutions, parfois brutales, des contextes locaux (cf. printemps arabes, crises et conflits dans les pays sahéliens et autour du Lac Tchad), notamment dans des géographies où la **fragilité des États**

“

*L'AFD a développé une approche de plus en plus intégrée du continuum éducation-formation-emploi tant les enjeux sont imbriqués et les parcours diversifiés tout au long de la vie. »*

et la **vulnérabilité des populations** interrogent profondément les actions en faveur du développement humain.

**L'AFD a développé une approche de plus en plus intégrée du continuum éducation-formation-emploi tant les enjeux sont imbriqués et les parcours diversifiés tout au long de la vie.**

Elle a **accentué les logiques partenariales** en interne (approche transversale du développement humain, développement des compétences pour accompagner la transition écologique et la pérennité des investissements dans des secteurs clés...) et externe (renforcement du dialogue et recherche de synergies et co-financement avec les partenaires techniques et financiers, la recherche, la société civile...)

**L'AFD s'est enfin attachée à diversifier les instruments de financement à travers le développement des prêts, la recherche de co-financements et de délégations de fonds.**

Le bilan quantitatif du CIS 2013-2015 montre un  **poids persistant des opérations en dons (subventions et C2D – contrats de désendettement et de développement) dont la baisse est cependant annoncée**. Cette tendance a interrogé la capacité de la France à accompagner les pays prioritaires de sa coopération qui n'ont pas encore atteint la scolarisation de base universelle.

De même, l'ouverture géographique hors Afrique subsaharienne, sans remettre en cause la priorité africaine, a permis **d'explorer de nouvelles frontières et de nouveaux contextes de développement, afin de construire un portefeuille de projets diversifiés.**

**La mobilisation accrue de l'AFD en faveur de la jeunesse ces trois dernières années, conciliant continuité dans l'action et intégration de problématiques émergentes, ouvre la voie à une stratégie renouvelée.**

**Celle-ci doit répondre aux défis persistants comme aux nouveaux enjeux du secteur et de son inscription dans l'agenda développement durable, tel que défini par la communauté internationale et décliné par la coopération française.**

<sup>2</sup> Agence universitaire de la francophonie.

<sup>3</sup> Organisation internationale de la francophonie.

<sup>4</sup> Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la francophonie.

<sup>5</sup> Association pour le développement de l'éducation en Afrique.



# 4.

**PRINCIPAUX ENJEUX**  
**dans les secteurs éducation,**  
**formation, emploi dans**  
**les pays en développement :**  
**entre progrès accomplis**  
**et défis à relever**

**N**otre temps est celui de **l'éducation de base pour tous et de l'allongement de la durée de formation pour le plus grand nombre**. Jamais une génération n'aura été aussi éduquée, informée, connectée.

Mais la croissance démographique et la progression de la demande de formation créent des besoins et des attentes exponentiels et provoquent une forte compétition, entre les populations et les secteurs, dont les effets sont plus ou moins marqués selon les contraintes budgétaires des pays et les inégalités sociales. Les plus vulnérables subissent les principaux effets des difficultés d'accès à la formation et à l'emploi, tandis que les classes moyennes souffrent d'une concurrence accrue et de frustrations dans leurs aspirations à plus de mobilité sociale.

L'allongement continu de la formation soulève enfin un **enjeu majeur de soutenabilité et d'équité des politiques**. A tous les niveaux, et de façon différenciée selon les géographies, les défis restent immenses...

#### 4.1 Éducation de base : la scolarisation progresse mais le défi des apprentissages demeure

Les efforts massifs des pays en développement et de la communauté internationale ont permis de faire progresser le **taux net de scolarisation primaire de 84 à 91% entre 1999 et 2014**<sup>6</sup> au niveau mondial.

Néanmoins, à l'échéance de 2015, l'Objectif du Millénaire n°2 de scolarisation primaire universelle n'a pas été atteint. Le constat demeure préoccupant : selon l'Accord de Mascate (2014)

# 57 M

*Le nombre d'enfants qui n'ont toujours pas accès à une éducation de base efficace*

qui fait référence aux données du Rapport mondial de suivi, **plus de 57 millions d'enfants et 69 millions d'adolescents, principalement des filles et des ruraux, n'ont toujours pas accès à une éducation de base efficace**.

On estime par ailleurs que 774 millions d'adultes, dont près de deux tiers sont des femmes, étaient illettrés en 2011. Les taux masquent à la fois de **fortes inégalités d'accès**, liées à des facteurs de genre, d'âge, des facteurs territoriaux, ethniques ou encore de handicaps, et de **fortes inégalités d'apprentissage** : les taux d'abandon et la faible qualité de l'éducation ainsi que les situations de vulnérabilité personnelle, économique et sociale mettent en péril chez la majorité des jeunes la maîtrise, trop souvent fragile, des compétences de base. Des générations

<sup>6</sup> Rapport GEM 2016, UNESCO.



## Focus Financement de l'éducation

**Les budgets nationaux sont globalement mobilisés, y compris en Afrique, mais la dépense des familles reste souvent prépondérante**

Le Cadre d'action Education 2030 recommande que les gouvernements dépensent 4 à 6% de leur PIB en faveur de l'éducation et lui allouent 15 à 20% du total des dépenses publiques. En 2012, force est de constater que **l'Afrique est une des régions où les pays consacrent la plus grande part de leurs budgets nationaux aux politiques éducatives**, avec une moyenne de 18,4% des dépenses publiques<sup>7</sup>, malgré la faiblesse de la

capacité fiscale de ces pays.

**Mais les contraintes sont fortes** : pression démographique, manque d'enseignants qualifiés, notamment dans les disciplines scientifiques, faible gouvernance, allocation inéquitable des moyens et concurrence des priorités, avec des budgets grevés par le coût de l'enseignement supérieur et qui demeurent insuffisants face aux enjeux de massification.

Si le développement de l'offre privée permet de répondre pour partie à la demande des familles, les faibles capacités de contrôle et de régulation des États ne permettent pas toujours d'en éviter les dérives.

La dépense publique et le rôle de l'État devraient traduire les enjeux de l'intérêt général en s'assurant de l'équité de l'accès à des offres d'éducation et de formation de qualité. Or, les coûts directs ou indirects de l'éducation-formation restent élevés et très

discriminants pour les familles, fortement sollicitées dans les pays en développement. Le défi est donc de retrouver des **marges de manœuvre en termes d'efficience de la dépense publique, de ciblage des financements pour les plus défavorisés** et de renforcer les partenariats permettant l'accès de tous aux services sociaux essentiels (collectivités, société civile, diaspora, secteur privé, bailleurs...). La capacité des États à fédérer ces multiples acteurs, à réguler la distribution d'une offre de qualité et à accroître la mobilisation de ressources en faveur de l'éducation dépend, enfin, de l'amélioration de la **qualité de la gouvernance sectorielle partenariale, de l'efficience et de la transparence des dépenses publiques – facteurs clés de légitimité sur le long terme**.

<sup>7</sup> Regards sur l'Éducation 2015, OCDE.

demeurent ainsi, malgré des années de scolarisation, dans le risque d'exclusion par l'échec scolaire et l'analphabétisme. De plus, la faible qualité de l'enseignement et l'inéquitable accès à des enseignements de qualité peuvent conduire l'éducation à aggraver les inégalités et les phénomènes d'exclusion, en concentrant les opportunités d'une éducation et d'une formation de qualité sur les plus favorisés.

Portée par le plaidoyer international en faveur d'une éducation de base de 9 à 10 ans, **la scolarisation au premier cycle (collège) et au second cycle du secondaire (lycée) a augmenté rapidement sur tous les continents**. Les taux nets de scolarisation sont, au niveau mondial, en 2014, de 84% au secondaire premier cycle et de 63% au secondaire second cycle. En **Afrique subsaharienne, la population scolarisée aura majoritairement achevé le secondaire en 2030<sup>8</sup>**.

Cet allongement de la scolarisation, associé dans les contextes africains à une forte démographie, met partout sous tension les **conditions de scolarisation (infrastructures et intrants) et d'enseignement-apprentissage** (taux d'encadrement, qualification des enseignants, redoublement et abandon scolaire...) des élèves et l'équité des systèmes publics qui ne garantissent pas aux plus vulnérables un service de qualité. De plus, le premier cycle du secondaire continue de souffrir d'une finalité mal définie, entre orientation vers l'insertion professionnelle et poursuite d'études ou de formation.

#### **4.2 Formation professionnelle et enseignement supérieur : un potentiel à renforcer pour donner des opportunités de formation au plus grand nombre**

**L'enseignement et la formation technique et professionnelle formelle (EFTP) représentent un secteur clé pour le développement des pays**, comme le montre la trajectoire asiatique où d'importants effectifs poursuivent ces cursus<sup>9</sup>. **Ils souffrent néanmoins d'un manque d'attractivité et demeurent le parent pauvre des politiques sectorielles** dans de nombreux pays, en particulier en Afrique subsaharienne<sup>10</sup> : pénurie d'équipements et de formateurs qualifiés, obsolescence des programmes de formation et des équipements, insuffisance des budgets...

**De plus, la formation professionnelle reste largement informelle à travers un apprentissage traditionnel de médiocre qualité** - notamment en Afrique subsaharienne - qui laisse peu de place au développement des compétences professionnelles et transversales attendues et facilite peu la mobilité sociale.

**A l'inverse, l'enseignement supérieur est valorisé par les familles et les politiques sectorielles mais il souffre en retour d'une explosion des effectifs depuis 15 ans, alors que les ressources manquent et que l'offre se diversifie sans régulation efficace**. Selon les données de l'ISU<sup>11</sup>, le nombre d'étudiants du supérieur a doublé dans le monde sur la période pour atteindre quelque 200 millions, dont 50% sont des femmes. Cette croissance est forte dans toutes les régions, y compris en Afrique, où seuls 8% des jeunes atteignaient ce niveau en 2014, quand la moyenne mondiale était de 34%.

**Or, atteindre un niveau secondaire et tertiaire et développer des compétences professionnelles sont devenus essentiels pour sortir de la pauvreté durablement, accéder à des emplois de qualité et rendre possible une mobilité sociale et professionnelle. Cette tendance est renforcée par la polarisation du monde du travail** entre emplois nécessitant de hautes compétences et emplois sans qualification<sup>12</sup>. McKinsey Global Institute (2012) indique que d'ici 2020, les pays les plus pauvres connaîtront un surcroît de travailleurs n'ayant pas un niveau secondaire de 58 millions et un manque de 45 millions de travailleurs ayant au moins un niveau secondaire.

**L'enseignement tertiaire<sup>13</sup> est en cela un élément-clé de la capacité des États à développer au sein de leur population des capacités de résilience et d'adaptation**. Sa mission devient plus complexe puisqu'il lui faut à la fois préparer à des emplois existants mais dont les besoins en compétences sont plus élevés et à des emplois encore inconnus, utilisant des technologies en gestation.

Outre le niveau de qualification plus élevé attendu, **ce sont aussi la qualité des formations (professionnelles et supérieures) et leur adéquation avec les besoins de l'économie et les muta-**

<sup>8</sup> Filmer, Deon and Louise Fox, 2014, Overview: Youth Employment in Sub-Saharan Africa, World Bank.

<sup>9</sup> Expanding TVET at the secondary education level, UNESCO, 2013.

<sup>10</sup> Les différences dans l'orientation des élèves expliquent près de la moitié de la différence de croissance entre l'Asie de l'Est et l'Afrique subsaharienne entre 1965 et 2010, selon le Rapport mondial de suivi de l'Éducation pour Tous 2014.

<sup>11</sup> Institut de statistiques de l'UNESCO.

<sup>12</sup> Le ratio des travailleurs ayant un haut niveau de compétences dans l'emploi au niveau mondial s'est accru de près de 40% depuis 1990 et représenterait près de 20% de la force de travail en 2015 alors que, sur la même période, le ratio de travailleurs ayant des compétences moyennes dans l'emploi global baissait de près de 10% et celui de travailleurs ayant de faibles compétences augmentait d'autant, tendances qui sont amenées à se poursuivre. Les emplois requérant des compétences moyennes sont particulièrement menacés par la chute du coût de l'automatisation des postes de travail. Voir Rapport mondial de suivi de l'Éducation 2016, UNESCO, p. 51 sq.

<sup>13</sup> Des études (Bloom and al., 2014) portant sur 108 pays et la période de 1975 à 2010 montrent que l'accroissement d'un an d'éducation tertiaire permettrait à long terme une croissance de 16% du PIB des pays d'ASS et un rattrapage technologique de 0,06 point par an.

“

*La formation professionnelle est le parent pauvre de l'offre éducative. Son développement est pourtant clé pour donner aux jeunes des compétences immédiatement valorisables. »*



tions du marché de l'emploi qu'il s'agit de renforcer de manière urgente pour ne pas accroître les phénomènes de diplômés chômeurs et pour offrir des opportunités de formation tout au long de la vie. Le défi réside également dans l'adaptation des dispositifs aux besoins particuliers de l'économie informelle majoritairement présente dans les pays en développement. Peu accompagnées et structurées, les représentations du secteur informel peinent à identifier les besoins de leurs secteurs respectifs puis à faire valoir leurs orientations en matière de formation notamment agricole et rurale.

Enfin, les pays en développement ne sont pas seulement désavantagés par leur manque d'infrastructures pour développer une économie industrialisée<sup>14</sup> mais aussi par leurs difficultés à s'approprier les progrès technologiques et à développer une économie à haute valeur ajoutée, plus sobre et productive, dans un contexte global de développement économique, pauvre en emplois, dans lequel les capacités d'innovation et de recherche sont aussi importantes, sinon plus, que les ressources naturelles.

#### 4.3 Chômage des jeunes et qualité de l'emploi : enjeux majeurs des années à venir

Durant les vingt dernières années, **les pays qui ont le plus investi dans la qualité de l'emploi (lutte contre la pauvreté au travail, réduction de l'emploi vulnérable...) ont vu leur niveau de vie s'améliorer plus rapidement**<sup>15</sup>.

Mais les **taux de chômage et de sous-emploi élevés, l'emploi précaire ou de faible qualité et la montée en puissance du phénomène des NEET**<sup>16</sup> affectent profondément les équilibres sociaux et le monde du travail<sup>17</sup> : 201 millions de personnes se trouvaient au chômage au niveau international en 2014, les jeunes étant surreprésentés (plus d'un tiers) parmi les personnes disponibles et en recherche d'emploi<sup>18</sup>.

Parmi les individus disposant d'un emploi non agricole, plus de la moitié reste tributaire d'un **travail informel**, souvent faiblement productif, générant peu de revenus et ne garantissant aucune protection sociale. D'autre part, dans la plupart des pays, on observe qu'avoir un emploi ne garantit pas d'échapper à la pauvreté, voire peut compromettre la qualité de vie faute de conditions de travail décentes, étant donné la **précarisation de l'emploi**.

On note aussi que l'inclusion sociale est fortement liée à l'existence de mécanismes de résilience ou de régulation au sein des sociétés. Renforcer l'autonomie des populations, dans un contexte d'économie majoritairement informelle et en pleine mutation, impose en effet de **lever les blocages d'accès à l'activité économique, de favoriser la mobilité sur le marché du travail et l'entrepreneuriat et d'adapter l'organisation et les formes du travail** et les pratiques sociales des opérateurs économiques.

**L'accompagnement des pays dans ces nouveaux défis d'insertion et d'inclusion des jeunes doit prendre en compte les impacts accélérés de la mondialisation sur le fonctionnement des marchés du travail, le creusement des inégalités, sociales et de revenus**<sup>19</sup>, **l'essoufflement des légitimités traditionnelles et la maîtrise des évolutions technologiques** (économie numérique, automatisation).

“

*Le défi réside aussi dans l'adaptation des dispositifs de formation aux besoins de l'économie informelle, majoritairement présente dans les pays en développement. »*

“

*La pauvreté a été réduite de moitié entre 1990 et 2010 mais les inégalités restent majeures. »*

#### 4.4 De fortes disparités et inégalités et des défis persistants à tous les niveaux

La pauvreté a été réduite de moitié entre 1990 et 2010 mais les **inégalités restent majeures et s'additionnent en renforçant leurs effets**.

Ainsi que l'analyse le *Rapport mondial de suivi de l'éducation 2016*<sup>20</sup>, « l'inégalité est le résultat conjoint des disparités de revenus et de la marginalisation des groupes qui subissent les effets croisés de facteurs tels que la pauvreté, l'ethnie, le genre, la situation de handicap ou le territoire. »

Si **l'inégalité entre les filles et les garçons dans l'accès à l'éducation** se résorbe progressivement au primaire, les progrès sont lents dans la réduction des disparités socio-économiques et

<sup>14</sup> Les études de Felipe and al. en 2014 ou de Rodrick en 2015 analysent au contraire un phénomène de « désindustrialisation prématurée », développant des économies de services sans constitution préalable d'un secteur industriel.

<sup>15</sup> *Rapport sur l'emploi dans le monde 2014*, OIT.

<sup>16</sup> Not in Education, Employment or Training : jeunes qui ne sont ni en éducation, ni en emploi, ni en formation. Selon l'étude de la Banque mondiale en 2016, De Hoyos, Rogers, Székely, *Out of School and Out of Work. Risks and Opportunities for Latin America's Ninitis*, les NEET sont 260 millions parmi les jeunes de 15-24 ans dans le monde en 2015 (35 % en Asie du Sud, 32,3 % en MENA, 23,9 % en ASS, 22,3 % en ALC).

<sup>17</sup> *Emploi et questions sociales, Tendances 2016*.

<sup>18</sup> ILO 2015.

<sup>19</sup> Le rapport Oxfam International 2014, *En finir avec les inégalités extrêmes – Confiscation politique et inégalités économiques*, N° 178, Oxford, montre que ces disparités grandissantes de revenus aggravent l'exclusion sociale et ébranlent la cohésion sociale. Dans toutes les sociétés, les inégalités extrêmes sont sources de tensions sociales et risquent d'agir comme catalyseur potentiel d'instabilité politique et de conflit violent.

<sup>20</sup> *Rapport mondial de suivi de l'éducation (Rapport GEM) 2016*, p.72.

géographiques dans le secondaire<sup>21</sup>. En formation professionnelle, **les filles sont moins nombreuses que les garçons dans les enseignements techniques et professionnel<sup>22</sup> et ont moins accès à l'emploi formel.**

Dans toutes les régions en développement (en particulier en Méditerranée), **le taux de chômage est plus élevé parmi les femmes que parmi les hommes de tout âge.** Les femmes souffrent de **ségrégation horizontale** (métiers perçus comme « féminins » relativement peu qualifiés, faiblement productifs et mal rémunérés) **et verticale** (sous-représentation des femmes dans les niveaux hiérarchiques supérieurs, déséquilibre de salaire).

**Les inégalités spécifiques à l'éducation-formation portent à la fois sur la disponibilité de l'offre et sur sa qualité :** la plupart des pays connaissent ainsi des écarts de couverture scolaire et de performances entre établissements qui réduisent la qualité des apprentissages et limitent la réussite et l'insertion des jeunes. La privatisation de l'éducation qui contribue à l'élargissement et la diversification de l'offre ne profite souvent pas aux plus défavorisés qui, au contraire, en subissent les effets négatifs (coût, ségrégation sociale, absence de régulation de la qualité)<sup>23</sup>.

**Tous les pays sont confrontés aux difficultés de la jeunesse à s'insérer, entre sentiment d'exclusion et peur du déclassement<sup>24</sup>.** Il leur revient en retour de se saisir des opportunités qui naissent d'une population plus éduquée<sup>25</sup> et du développement des classes moyennes qui nourrissent de **plus grandes capacités d'adaptation, de rebond et d'innovation.**

Il s'agit de « tenir la promesse » de l'éducation et du développement des compétences des individus en **garantissant la distribution équitable d'une offre d'éducation et de formation de qualité.**

Cela suppose de mettre en place des **politiques inclusives et participatives**, d'accroître la mobilisation de ressources en **fédérant de multiples acteurs** (les États, les familles, les collectivités, le secteur privé, la société civile...) pour investir dans la qualité et l'équité des politiques et reconquérir la confiance des populations.

**En regard de ces enjeux, comment se mobilise la communauté internationale et quelle place se reconnaît la France ?**

“

*Dans toutes les régions en développement (en particulier en Méditerranée), le taux de chômage est plus élevé parmi les femmes que parmi les hommes de tout âge. »*

260 M

*Le nombre de jeunes de 15-24 ans dans le monde qui ne sont ni en éducation, ni en emploi, ni en formation (NEET).*

“

*Tous les pays sont confrontés aux difficultés de la jeunesse à s'insérer. »*

<sup>21</sup> La pauvreté reste le déterminant le plus important par rapport au manque d'éducation et aux inégalités. Selon les calculs du GEM REPORT, parmi les jeunes de 20-24 ans de 101 pays à revenu moyen et faible, ceux qui appartiennent au quintile le plus pauvre bénéficient en moyenne de 5 années d'éducation de moins que ceux qui appartiennent au quintile le plus favorisé, alors que le différentiel entre jeunes urbains et ruraux est de 2,6 ans et celui entre hommes et femmes est de 1,1 an.

<sup>22</sup> Banque Mondiale, 2014.

<sup>23</sup> *The Right to Education Project*, 2014.

<sup>24</sup> Le rapport de l'UNESCO, *Repenser l'éducation, vers un bien public mondial*, 2015, analyse le risque actuel (p. 65sq) : « dans le monde entier, la pénurie d'emplois appropriés suscite une frustration croissante au sein des familles et parmi les jeunes diplômés. La hausse du niveau d'études, chez les jeunes et dans la population active en général, accentue la concurrence. Dans beaucoup de pays du Sud, l'arrivée d'un grand nombre de jeunes, souvent les premiers de leur communauté à bénéficier d'un accès élargi à l'éducation, sur un marché du travail qui s'est resserré ne fait que creuser le fossé entre les aspirations de la jeunesse, nées de l'accès à l'éducation formelle, et la réalité, celle de la rareté des emplois. »

<sup>25</sup> Selon l'OCDE, 2015, même les pays à haut revenu de l'OCDE augmenteraient leur PIB de 3,5% s'ils amenaient tous leurs élèves à maîtriser un niveau de compétences basiques d'ici à 2030.



**5.**

**MOBILISATION  
INTERNATIONALE  
et rôle de la France  
dans l'après-2015**

**L**AFD inscrit sa stratégie dans le cadre d'un **agenda international renouvelé et mobilisateur**, et au cœur du dispositif de coopération français, au service d'une **double logique de développement et d'influence**.

## 5.1 Une vision profondément renouvelée du développement en 2015

Prenant le relais des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), de nouveaux **Objectifs du Développement Durable (ODD)** ont été adoptés par les Nations Unies.

Leur financement dispose d'un cadre rénové avec la **déclaration d'Addis-Abeba de juillet 2015**, encourageant la mobilisation des partenaires et les démarches pluri-acteurs.

L'**Accord de Paris lors de la COP21** a, enfin, adopté des objectifs ambitieux face aux défis posés par le changement climatique. La science, l'éducation, la formation, la protection sociale et le travail seront des éléments essentiels dans la mise en œuvre de ces différents agendas<sup>26</sup>.

## 5.2 Des agendas internationaux qui convergent

### 5.2.1 Les ODD : une vision intégrée du Développement Durable en ligne avec l'agenda éducation 2030

Les ODD changent d'ambition par rapport aux OMD par leur portée **universelle, leur complétude, le caractère intégré des dimensions** économiques, sociales, environnementales, de gouvernance et par la **légitimité tirée du processus** par lequel ils ont été produits. Le caractère à la fois systémique et universel des ODD interpelle sur la nécessité et l'urgence d'envisager les responsabilités partagées pour un **avenir en commun**.

La déclaration d'Incheon (2015) traduit l'engagement de la communauté de l'éducation en faveur d'un agenda **Education 2030** cohérent avec l'**ODD 4 « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie »**. Le cadre d'action<sup>27</sup> de cet agenda holistique, incluant la formation professionnelle et l'enseignement supérieur, repose sur cinq approches pour renforcer : i) **les politiques** et les systèmes, ii) **l'équité, l'inclusion et l'égalité** des genres, iii) **la qualité et l'apprentissage**, iv) **l'apprentissage tout au long de la vie** et v) **l'éducation en situation d'urgence**.

Articulés avec l'ODD 4, **le travail décent (ODD 8) et la réduction des inégalités (ODD 10)** sont au cœur des objectifs fixés par la communauté internationale. L'ODD 8 consacré à « la croissance économique, le plein emploi et le travail décent » fait écho aux **quatre dimensions de l'Agenda du travail décent de l'OIT** (Emplois productifs, dialogue social, droits du travail et protection sociale). Il est reflété dans les principes directeurs de l'OIT pour une « transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous »<sup>28</sup>. **Ces objectifs soulignent la nécessaire articulation de ces interventions en faveur du développement humain.**

L'apparition de la **gouvernance** dans l'agenda international, dont le mandat est transféré à l'AFD, invite à renforcer l'effet de levier des **politiques et dépenses publiques pour développer leurs dimensions d'inclusion, de participation multi-acteurs, dans le ciblage et la qualité de leur pilotage**.

Enfin, l'**ODD 12 (Consommation et production responsables)** ne pourra être atteint par les seules adaptations énergétiques et technologiques. Il suppose un changement des pratiques de chacun et l'essor de modes de production durable. En effet, on estime que d'ici 2030, la demande de produits alimentaires augmentera d'au moins 35 %, la demande en eau de 40 % et la demande énergétique de 50 %. Face à de telles évolutions, seules l'éducation et la formation peuvent permettre la sensibilisation, la compréhension des enjeux et la modification des comportements à la hauteur des risques.<sup>29</sup>

### 5.2.2 La place de l'éducation dans l'agenda humanitaire

Ainsi que le rappelle le Rapport mondial de suivi de l'éducation 2016, 30 millions d'enfants en âge scolaire sont privés d'éducation du fait des crises et conflits. L'éducation est un secteur historiquement faible dans les interventions humanitaires et d'urgence. **La communauté internationale interroge de manière inédite la place de l'éducation, de la formation et de l'emploi dans la prise en charge des victimes.**

Elle structure en ce sens des **instruments dédiés** : Fonds Fiduciaire d'Urgence de l'Union Européenne, Fonds « L'éducation ne peut attendre », lancé à l'initiative de l'ancien premier ministre britannique Gordon Brown.

Visant la régionalisation des réponses face à l'internationalisation des crises, ces initiatives poussent les acteurs du développement, dont l'AFD, à faire évoluer leurs stratégies et leurs pratiques, en articulant urgence et développement. **L'identification et l'atténuation des vulnérabilités**, quel que soit leur niveau (régionales, nationales, locales, transversales, individuelles ou systémiques) doivent permettre **en amont de conforter la résilience, de prévenir les risques et l'apparition des conflits et d'atténuer leurs conséquences**.

<sup>26</sup> Voir article 12 de l'Accord de Paris, 2015.

<sup>27</sup> Cadre d'action vers une éducation inclusive et équitable de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous, 2015.

<sup>28</sup> *Principes directeurs pour une transition juste*, OIT, 2015.

<sup>29</sup> *Global Trends 2030: Alternative Worlds*, National Intelligence Council, Washington, 2012. L'étude de Lee and al., 2015, analysant les sondages Gallup menés en 2007-2008 dans 119 pays, identifie le lien entre la conscience du changement climatique et des risques et le niveau d'éducation.

### 5.3 Une diversité croissante d'acteurs au service de l'éducation, de la formation et de l'emploi qui appelle à accroître les efforts d'harmonisation et les partenariats multi-acteurs

#### 5.3.1 Aide Publique au Développement : des engagements non tenus

Sur la période des OMD et de l'Education Pour Tous (EPT), les pays développés ont consacré en moyenne **8,6 % de leur aide au développement à l'éducation**, bien en deçà de l'objectif affiché de porter cet effort à 20 %. De plus, l'éducation de base qui concentrait, au début des années 2000, entre 40 et 44 % de l'aide totale à l'éducation, a été réduite à 37 % en 2013. Les pays les moins avancés, dont les besoins sont les plus importants, sont les principales victimes de cette décrue des financements externes.

A l'heure où une nouvelle méthode de comptabilisation de l'Aide Publique au Développement est définie par l'OCDE, ce bilan mitigé appelle à remobiliser les pays tout en mettant l'accent sur son effet **catalyseur** envers les autres sources potentielles de financements : secteur privé, diaspora, taxes innovantes...

#### 5.3.2 Un paysage de l'aide éclaté et un mouvement d'harmonisation qui cherche un second souffle

Le **Partenariat Mondial pour l'Education (PME)** est le principal acteur structurant de l'aide en faveur de l'éducation de base. Le PME appuie 59 pays en développement partenaires, dont une majorité d'États fragiles et de pays d'Afrique subsaharienne, y compris beaucoup de pays prioritaires pour la coopération française. En parallèle, certains bailleurs ayant limité ou abandonné leurs appuis bilatéraux à l'éducation de base (Pays-Bas, Danemark), les pays voient le nombre de leurs partenaires se réduire, ce qui menace la logique d'articulation « bi-multi » promue par le PME. Cette tendance fragilise le renforcement des capacités nationales et limite *in fine* l'harmonisation de l'aide, alors que les nouveaux bailleurs (coopération chinoise, fondations des pays arabes, MCC) n'y participent pas.

L'**UNESCO** est en charge d'animer le dialogue sur les normes et le suivi de l'agenda international, en appui aux politiques publiques et au renforcement de capacités. L'**UNICEF** contribue au dialogue sectoriel et au développement de modèles innovants sur certains enjeux (de genre par exemple), tout en intervenant comme entité de gestion du PME dans les pays les plus fragiles ou en crise. Certains bailleurs et agences de coopération interviennent sur des enjeux spécifiques, à l'image d'**USAID** qui soutient les premiers apprentissages ou de la **GIZ** qui agit en faveur du renforcement de capacités et de l'apprentissage dual, recherchant ainsi des impacts ciblés sur le terrain.

# 8,6 %

*L'aide des pays développés destinée à l'éducation, largement en deçà de l'objectif affiché de porter cet effort à 20 %.*

## “

*Le Partenariat Mondial pour l'Education représente le principal acteur multilatéral de l'aide en faveur de l'éducation de base. »*

La **Banque Mondiale**, acteur majeur pour ses financements comme pour son dialogue politique et technique et pour les échanges d'expérience au niveau mondial, promeut l'alignement des politiques sociales et du développement humain, de l'éducation-formation à la santé, en passant par les politiques d'emploi et de protection sociale. Les banques régionales de développement (**BAfD, BAsD et BID**) sont des acteurs essentiels de l'appui aux politiques publiques, qui mettent l'accent sur les enjeux de la jeunesse, de l'emploi et de la protection sociale et sur les investissements liés aux transitions.

Enfin, dans le cadre de son « Programme pour le changement » 2014-2020, l'Union Européenne, partenaire majeur de l'AFD, prévoit de consacrer 20 % de son aide extérieure au développement humain, ce qui regroupe des actions en faveur i) des droits de l'homme, de la démocratie et de la bonne gouvernance et ii) de l'éducation, de l'emploi, de la santé et de la protection sociale.

#### 5.3.3 Recherche, ONG, fondations et acteurs privés : un paysage en mutation

Dans un contexte où les ressources de l'APD ne suffiront pas, la communauté internationale a réaffirmé **la nécessité de construire des coalitions d'acteurs**. Comme initié avec le FTI/PME ou sous l'égide de l'UNESCO dans le secteur de l'éducation, la dynamique pluri-partenariale est à structurer au niveau global et au niveau local dans une gouvernance qui permette de développer la dimension participative des politiques publiques à tous les niveaux du système.

Dans les secteurs de l'éducation, de la formation et de l'insertion, les acteurs non étatiques traditionnels que sont les **ONG**, les **fondations philanthropiques** (Hewlett and Packard Foundation, Open Society Foundation, Fondation du Qatar...) et les **réseaux privés à but non lucratif** (Aga Khan Development Network)

voient désormais se joindre à eux des acteurs du **social business** et du **secteur privé** associant objectifs sociaux et rentabilité économique. S'il n'est pas sans poser de questions, au regard du **risque de marchandisation** de l'éducation et des enjeux de régulation à assurer par les pouvoirs publics<sup>30</sup>, le **développement d'une offre privée à tous les niveaux appelle les bailleurs de fonds à intégrer ce lien dans leurs stratégies d'intervention.**

#### 5.4 Vision et atouts de la France dans l'après-2015

Portant les principes de l'agenda du développement durable, la France joue un **rôle à la fois historique et singulier au sein de la communauté internationale** sur les questions d'éducation, de formation et d'emploi. Elle a promu dès les années 2000 une initiative telle que Fast Track/PME et est un financeur historique des institutions onusiennes (dont l'UNESCO). La France défend **une vision humaniste de l'éducation, réaffirmée comme un droit fondamental dont les États sont les garants.**

La France participe également à la **communauté des pays francophones**, avec qui elle partage des modèles d'éducation et de formation, une langue et une longue histoire, ce qui structure sa stratégie de développement international. La **francophonie** est un des facteurs de la qualité de l'éducation, de la formation et de l'accès à l'emploi dans les pays où le français est une langue officielle.

Pour exercer sa **mission de solidarité internationale**, la coopération française peut s'appuyer sur de riches **réseaux d'expertise** (opérateurs publics, ONG, collectivités, partenaires sociaux et organisations professionnelles, universités et instituts de recherche...), sur des **dispositifs originaux et reconnus** (pré-primaire, formation en partenariat avec les professionnels, enseignement agricole, accueil des enfants nouvellement arrivés sur le territoire, enseignement des sciences au primaire, apprentissage dans le supérieur, ...), sur la capacité d'influence scientifique et technologique des **acteurs français de l'enseignement supérieur**, et sur son **réseau scolaire** en dehors des frontières...

Les objectifs prioritaires de la France au niveau multilatéral comme bilatéral sont indiqués dans le document d'orientation stratégique 2017-2020 du Secrétariat d'État au Développement et à la Francophonie<sup>31</sup> :

→ Pour l'éducation : contribuer à étendre l'accès au premier niveau de l'éducation secondaire, améliorer la qualité des apprentissages pour le XXI<sup>e</sup> siècle et renforcer la gouvernance de l'éducation ;

→ Pour la formation et l'insertion : soutenir l'opérationnalisation de politiques de formation professionnelle axées sur un pilotage par la demande, promouvoir un enseignement supérieur contribuant au continuum formation-recherche-innovation et améliorer l'employabilité des jeunes.

D'un point de vue financier, **la France est le deuxième contributeur mondial aux flux d'APD** en faveur du secteur, avec près de 18 Mds de dollars US déclarés à l'OCDE entre 2004 et 2014. Ce chiffre ne doit cependant pas masquer une répartition déséquilibrée de l'aide, liée aux frais d'écologie dans l'enseignement supérieur français, les bourses bénéficiant davantage aux pays émergents. Hors comptabilisation de ces frais d'écologie, **15 % seulement de l'aide française est consacrée à l'éducation, dont 3 % à l'éducation de base.**

Enfin, dans un contexte international marqué par des enjeux géopolitiques, sécuritaires, migratoires et une mobilisation pour l'élévation des **normes sociales** et la **lutte contre le changement climatique**, la France se préoccupe de l'alignement de sa politique de développement avec son action diplomatique.

**L'éducation, la formation et l'emploi sont des leviers d'action essentiels pour la cohésion sociale et la prévention des crises comme pour la mise en œuvre de l'agenda climat, en lien avec les enjeux de rayonnement et d'influence.**

Ces ambitions sont reflétées dans la loi du 7 juillet 2014 (LOPDDSI), puis dans les conclusions du CICID du 30 novembre 2016, qui définissent les objectifs de la **politique de développement et de solidarité internationale française et engagent l'AFD à devenir, à l'horizon 2020, la première banque de développement européenne**, grâce à son rapprochement avec la CDC.

**L'action de l'AFD s'inscrit dans cette vision et s'appuie sur ces atouts, dans une double logique de développement et d'influence. En réponse aux besoins de ses partenaires, elle doit donner corps au plaidoyer français pour une mondialisation plus équilibrée, pour un monde plus stable et apaisé, construit en commun autour d'objectifs et de valeurs partagés.**

<sup>30</sup> L'Enseignement privé en Afrique subsaharienne, collection A Savoir, AFD, 2013.

<sup>31</sup> Stratégie Education, Formation, Insertion du Secrétariat d'État au Développement et à la Francophonie, 2016, en cours de validation.



**6.**

**STRATÉGIE 2016-2020**

**« éducation-formation-emploi :  
pour un avenir en commun »**

La stratégie 2016-2020 s'inscrit dans la continuité des précédents CIS, capitalisant sur les **savoir-faire de l'AFD** (cf. Annexe 4 disponible sur [afd.fr](http://afd.fr)) : appuyer et renforcer les politiques sectorielles nationales et accompagner les réformes ; combiner approche territoriale et partenariale, au plus près des acteurs locaux ; structurer l'expertise et favoriser la mutualisation des solutions pour innover.

**La vision qui sous-tend la stratégie renvoie au concept de formation tout au long de la vie.** Il s'agit de répondre aux besoins et attentes des individus pour leur développement citoyen et professionnel en concevant la diversité des parcours individuels et en atténuant les risques de rupture et d'exclusion. Du point de vue des sociétés, il s'agit de penser de manière systémique et dynamique le « continuum » éducation-formation-emploi au service de trajectoires sociales, économiques, robustes, inclusives et durables.

**La stratégie se décline de manière différenciée**, en réponse à la demande des contreparties, en fonction des acteurs, des institutions et des contextes économiques et sociaux. Elle **est construite autour de 3 finalités : favoriser la cohésion sociale, renforcer la résilience et stimuler le développement économique.**

## 6.1 Une stratégie qui articule axes sectoriels et enjeux transversaux

### 6.1.1 Croisements d'interventions

L'AFD intervient dans les secteurs de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur, des politiques de l'emploi tout en prenant en compte, selon les projets, des enjeux transversaux déterminants pour la réussite de ces politiques.

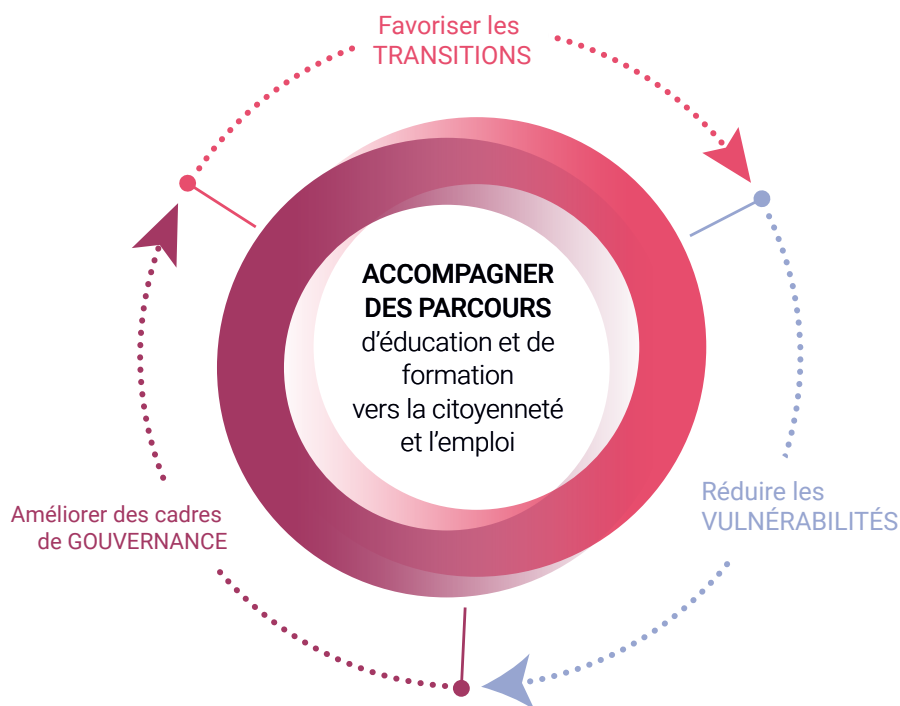
Le croisement d'une intervention sectorielle et d'une ou plusieurs dimensions transversales caractérisera les projets soutenus par l'AFD. Les politiques d'éducation, de formation et d'emploi font système pour structurer des parcours diversifiés d'éducation et de formation vers la citoyenneté et des emplois de qualité (6.2).

L'AFD appuiera les étapes déterminantes de ces parcours, c'est-à-dire :

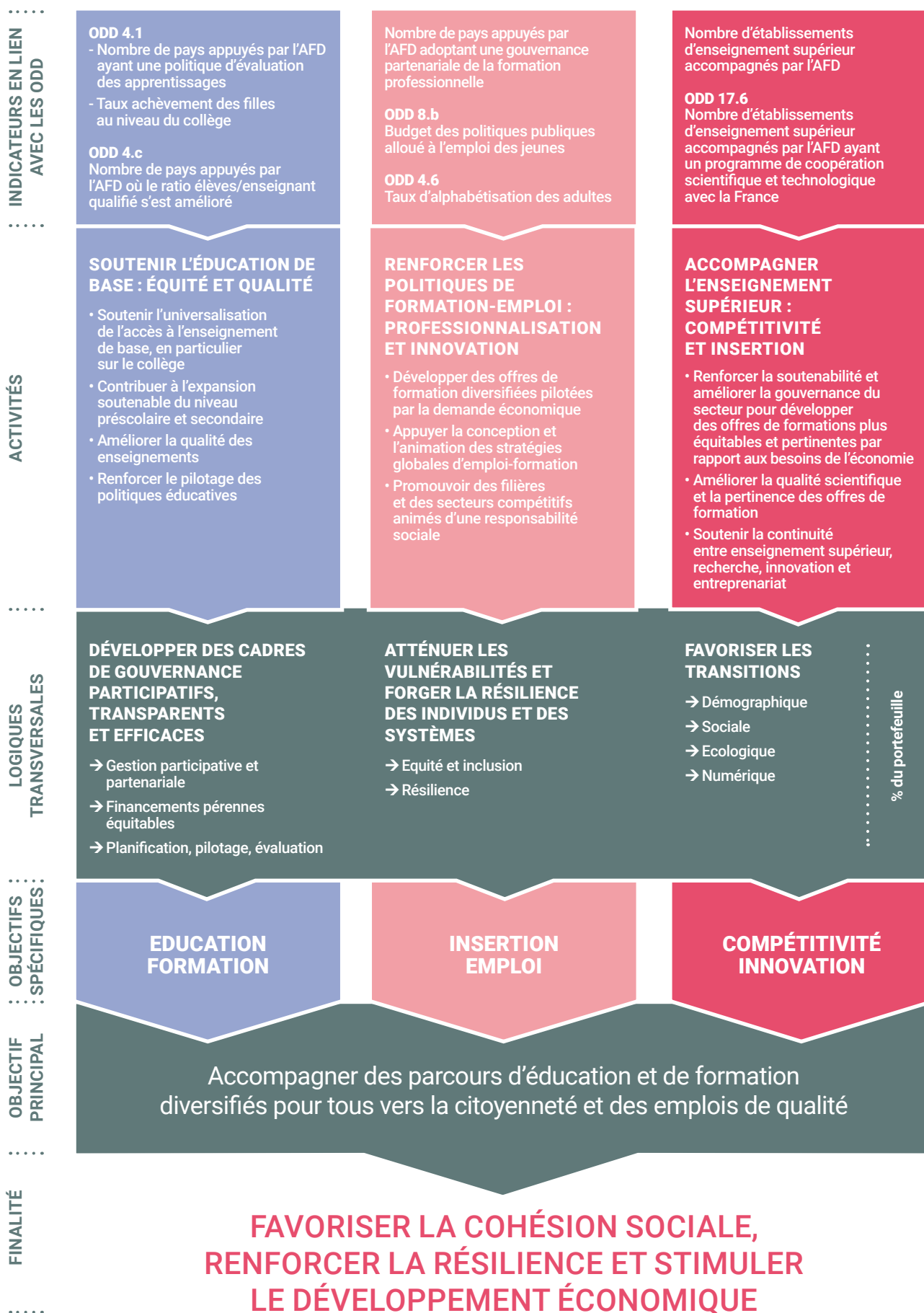
- En construisant les compétences fondamentales, indispensables à l'autonomie, par le soutien à l'éducation de base (primaire et collège), avec une double priorité : équité et qualité ;
- En développant les compétences professionnelles et transversales à travers les politiques et dispositifs de formation et d'emploi : professionnalisation et insertion ;
- En stimulant les capacités de recherche et d'innovation à travers la rénovation des offres d'enseignement supérieur et de recherche : compétitivité et innovation.

Ses interventions sectorielles mettront l'accent, selon les contextes et les demandes des contreparties, sur certaines des dimensions transversales :

- La qualité de la gouvernance renforçant la légitimité de l'action publique (ou institutionnelle) et l'adhésion des populations ou des bénéficiaires à travers des cadres de gouvernance renouvelés et multi-acteurs, reposant sur un processus résolument participatif, transparent et efficace (6.3) ;
- L'atténuation des vulnérabilités et des inégalités - terreau du sentiment d'exclusion et facteurs de crises et d'instabilité - pour renforcer la cohésion sociale et améliorer la résilience à tous les niveaux (6.4) ;
- L'accompagnement des transitions démographiques, sociales, écologiques et numériques qui conditionnent la mutation des modèles de développement et l'adhésion des populations (6.5).







## 6.2 Accompagner des parcours d'éducation et de formation diversifiés pour tous, vers la citoyenneté et des emplois de qualité, en renforçant les moments clés de ces trajectoires

### 6.2.1 Soutenir l'éducation de base (primaire et collège) : équité et qualité

Une éducation de base de qualité (préscolaire, primaire, collège) constitue le « socle » indispensable de l'autonomie de la personne et d'un apprentissage tout au long de la vie.

L'AFD appuiera les plans nationaux des pays pour achever une scolarisation de base universelle équitable et de qualité, en particulier dans les PMA, avec une priorisation de l'action en faveur de la scolarisation des filles et des populations les plus vulnérables.

Ses priorités seront de :

**Soutenir l'universalisation en cours de l'accès à l'enseignement de base, en particulier au collège par :**

→ le soutien à la **demande éducative des familles** (prévention de l'abandon, des inégalités, gestion participative des établissements impliquant les communautés) ;

→ le **déploiement d'une offre soutenable, permettant d'atteindre les plus vulnérables** notamment les **populations rurales et urbaines pauvres** (capacités accrues des établissements et modèle soutenable de maillage territorial, pour accueillir les populations rurales, politiques d'équité) en veillant au pilotage et à l'allocation efficace et équitable des moyens et au suivi des résultats ;

→ le **développement de la diversification des parcours à l'issue de l'éducation de base** (transition primaire-collège, politique équitable d'orientation pour préparer le cursus post collège, lien avec l'enseignement technique et professionnel ou encore la sortie vers l'emploi).

**Améliorer la qualité des enseignements-apprentissages** en mettant l'accent sur :

→ la réussite des **premiers apprentissages (préscolaire et primaire)**, en insistant sur la maîtrise des langues d'enseignement (nationales et française) et des mathématiques ;

→ le développement des **compétences fondamentales cognitives et non cognitives** (notamment les compétences transversales, communication, esprit critique, compétences de vie, économique, sociale et citoyenne) ;

→ la **formation et la professionnalisation des enseignants, des chefs d'établissements et des personnels d'encadrement** par des approches renouvelées associées aux réformes curriculaires, au développement de ressources didactiques adaptées, à la rénovation des méthodes pédagogiques et des pratiques enseignantes, au développement des échanges entre pairs ou communautés apprenantes, de la formation à distance ou du tutorat ;

→ le renforcement à tous les niveaux du **pilotage du système éducatif en faveur de la qualité de l'éducation** (encadrement de proximité des établissements, évaluations des apprentissages, tableaux de bord, renforcement de capacités, contractualisation, etc.).

L'action de l'AFD articulera **interventions-pays** et **initiatives régionales en mobilisant l'expertise et l'expérience françaises et francophones**.



## Focus Burkina Faso

(78,2M\$ - délégation PME)

**Appui à la mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation par le financement du fonds commun budgétaire sectoriel à travers des modalités de financement complémentaires (aide budgétaire sectorielle et aide-projet pour le renforcement des fonctions de gestion et de pilotage du secteur).**

**L'AFD poursuivra cette fonction d'Agent partenaire du PME sur le financement additionnel de 33,8M\$ à partir de 2018.**

**Initiatives régionales multi-pays :**

→ Appui au PASEC pour l'évaluation des apprentissages et au Pôle de Dakar/IPE pour le pilotage de la qualité dans les politiques sectorielles et leur mise en œuvre ;

→ Initiative TICE (Technologies de l'information et de la communication pour l'éducation) pour la formation à distance et le développement de ressources pédagogiques.

### 6.2.2 Renforcer les politiques et dispositifs de formation et d'emploi : professionnalisation et insertion

L'**adéquation formation-emploi** représente une priorité pour les pays (enjeu d'intégration sociale et de développement économique), les entreprises formelles et informelles (enjeu de compétitivité) et les individus (enjeu d'employabilité et d'insertion sociale et professionnelle réussie).

**La formation professionnelle, en tant que facilitateur de la régulation entre l'offre et la demande d'emploi, comme les dispositifs d'insertion et les politiques d'emploi doivent permettre cet ajustement et favoriser une transition réussie entre formation et marché du travail.**

**L'AFD continuera à s'engager résolument aux côtés des États et représentations professionnelles et sociales désireux de considérer les politiques de formation et d'emploi comme un investissement de long terme.**

**Dans le respect de la diversité des modèles économiques et sociaux des pays, l'AFD s'attachera à :**

**Soutenir le développement d'offres de formation diversifiées pilotées par la demande économique, favorisant l'insertion tout au long de la vie**, en mettant l'accent sur :

→ le renforcement de son appui historique à la **création de centres de formation professionnelle d'excellence pour des métiers porteurs gérés en partenariat public-privé** (prioritairement aux niveaux Bac-3 ; Bac +3), dans des logiques de filières ou de secteurs d'activités qui ont un effet d'entraînement certain pour l'économie des pays ;

→ la mise en place de **pédagogies différenciées** adaptées aux différents types de publics basées notamment sur **l'alternance et l'apprentissage** mis en place avec les professionnels – depuis

les **parcours d'inclusion sociale** (formations courtes qualifiantes) jusqu'aux **parcours d'excellence** (professionnalisation dans l'enseignement supérieur) - et sur le développement de **pédagogies innovantes** incluant le numérique ;

→ la **formation du corps éducatif** (encadrement, formateurs) cheville ouvrière des systèmes de formation ;

→ l'appui aux **dispositifs de formation existants et la mise en réseau des établissements** pour favoriser un passage à l'échelle de l'offre et la montée en gamme progressive de l'ensemble du système ;

→ l'appui à la **formation agricole et rurale (FAR)** afin d'adapter les dispositifs aux politiques agricoles, notamment en privilégiant le soutien à l'exploitation familiale tournée vers le marché et en ciblant les secteurs attractifs (agro-transformation, commercialisation, maintenance ...) favorisant l'installation des jeunes en milieu rural (formation continue et mécanismes de financement spécifiques).

**Appuyer la conception et l'animation de stratégies globales d'emploi – formation**, à travers :

→ l'appui aux **dispositifs d'information-orientation**, à la **lisibilité et la transférabilité des qualifications et des compétences**, afin de soutenir la **mobilité professionnelle** ;

→ le renforcement des **capacités d'analyse du marché du travail au niveau des secteurs et des bassins d'activité** et l'animation **partenariale** des **politiques territoriales d'emploi et de formation** (Gouvernance)

→ le soutien au **développement de services publics de l'emploi (SPE)**, **politiques d'emploi et dispositifs d'insertion sociale et professionnelle** (mesures de soutien à l'employabilité, à l'entrepreneuriat, appui au recrutement) en portant une attention particulière à leur efficacité, efficience, équité ;

→ le soutien aux **politiques de création d'emplois et d'appui au secteur privé** et leurs représentants en lien avec les transitions technologiques et les transitions écologiques en cours.

→ la **soutenabilité des modèles économiques**, premier frein à tout passage à l'échelle (cf. Gouvernance) ;

**Promouvoir des filières et des secteurs compétitifs animés d'une responsabilité sociale**, par :

→ le développement de **dispositifs de services-conseil aux professionnels**, notamment au travers des **réseaux de centres d'excellence**, véritables centres de ressources pour les entreprises (veille du marché et des réglementations, formation et aide au recrutement, transfert de technologie, etc.) ;

→ le **renforcement des capacités des partenaires sociaux et organisations professionnelles** pour une **mobilisation accrue des entreprises** dans les domaines de l'emploi et de la formation dans le secteur formel et informel (**organisations professionnelles, chambres consulaires, organisations de la société civile**). La progression des niveaux de **structuration, de productivité et de compétitivité des activités économiques** est en effet étroitement liée au développement des compétences, de même que la **régulation des professions et des activités** (définir un seuil de professionnalisme dans l'artisanat, améliorer la sécurité au travail dans le transport, et renforcer l'hygiène dans l'agro-alimentaire,...) ;

→ des interventions en faveur du respect des **normes sociales** (conditions du travail, protection sociale – cf. Transitions) et l'animation d'un **dialogue social** à tous les niveaux pertinents (cf. Gouvernance).



## Focus Bénin

(Prêt 20 M€ - subvention 3 M€)

**Réponse aux besoins urgents en matière de constructions et équipements des établissements** (lycées techniques et centres de formation par apprentissage, mise en place de lycées référents à vocation nationale) **tout en ayant un effet de levier sur la qualité des enseignements** (filières de formation orientées vers les besoins des territoires, formation des formateurs, mécanisme d'orientation, renforcement des capacités du maître d'ouvrage), **au niveau technicien, dans les secteurs formel comme informel** (BTP, mécatronique, énergies renouvelables, agro-pastoral), en lien avec l'appui au développement de l'enseignement secondaire.

## Djibouti

(10 M€ - subvention délégation UE)

Régulation des professions de la filière transport logistique portuaire et professionnalisation des jeunes et des professionnels par la création d'un Centre d'excellence.

## Haïti

(11 M€ - subvention et délégation UE)

Relance des écoles moyennes d'agriculture et d'élevage orientées vers les besoins en emploi des territoires axés sur complémentarité entre les métiers de la maintenance industrielle et les compétences polyvalentes de la conduite d'une exploitation agricole (appui aux centres publics, privés et confessionnels, composante particulière pour le montage d'un futur fonds de financement de la formation professionnelle).

## Maroc

Aide budgétaire sur l'emploi en 2018.



*L'AFD appuiera les plans nationaux des pays pour achever une scolarisation de base universelle équitable et de qualité, avec une priorisation de l'action en faveur de la scolarisation des filles et des populations les plus vulnérables.*

### 6.2.3 Appuyer la rénovation des offres d'enseignement supérieur : compétitivité et innovation

L'AFD s'engagera pour soutenir un accès équitable à un enseignement supérieur de qualité, professionnalisant et principal levier de l'innovation.

L'intervention de l'AFD dans l'enseignement supérieur portera selon la demande des contreparties sur les **politiques ou sur les institutions d'enseignement supérieur**.

Il s'agira notamment de :

→ **renforcer la soutenabilité et améliorer la gouvernance du secteur pour développer des offres de formation plus équitables et pertinentes par rapport aux besoins de l'économie** : ces appuis se feront à différents niveaux, les politiques, les établissements, publics ou privés, et les institutions financières. Dans la continuité des projets déjà financés dans ce secteur, l'AFD mettra l'accent sur les politiques d'inclusion sociale qui permettent aux étudiants plus défavorisés d'accéder à des formations supérieures de qualité ;

→ **améliorer la qualité et la pertinence des offres de formation** en appuyant le développement de **filières porteuses** (y compris les filières techniques et professionnelles courtes et la formation tout au long de la vie) en termes de **métiers d'avenir**, de besoins en compétences pour des **secteurs stratégiques de l'économie** (énergie, transport, agriculture, eau, santé, numérique) ou **du développement** (formation des enseignants ou des formateurs, formation de cadres) ;

→ **soutenir la continuité entre enseignement supérieur, recherche, innovation et entrepreneuriat** par la formation d'ingénieurs et de chercheurs, le soutien à des parcs technologiques et scientifiques et des appuis ciblés aux innovations. Cela passe notamment par le soutien à des incubateurs ou pépinières d'entreprises intégrés au monde universitaire permettant la **dynamisation de l'économie, le développement des territoires et l'innovation** ou la production de connaissances sur les enjeux du développement durable et des politiques de développement.

Ces interventions prendront appui sur le **réseau partenarial des établissements et acteurs français et francophones pour contribuer au rayonnement des institutions francophones d'enseignement supérieur et de recherche et à l'influence française** de long terme.

## Focus Kenya

(20 M\$US - prêt/subvention)

Mise en place d'une **ligne de crédit concessionnelle auprès d'une banque commerciale pour financer le développement de formations et l'amélioration des capacités d'innovation d'universités** agréées par le gouvernement, dont les projets s'insèrent dans les axes stratégiques du pays. Une subvention FERC permettra également de soutenir des collaborations scientifiques avec des universités et instituts de recherche français.

## Focus Côte d'Ivoire

(10 M€ - prêt non souverain)

**Transfert d'un modèle d'enseignement supérieur privé non lucratif** (Université UNIMINUTO de Colombie) proposant une offre de formation professionnalisée afin de garantir une insertion locale et accessible au plus grand nombre.

## Pérou

(22,5 M€ - prêt non souverain)

Accompagnement de la Pontifica Universidad Católica del Perú (PUCP) dans la création du **premier parc scientifique et technologique du pays** qui ambitionne de devenir la « Silicon Valley » péruvienne, en partenariat avec Sophia Antipolis. Programmes axés autour du développement durable et de l'innovation et accueil des institutions et entreprises pour leurs activités de R&D.

### 6.3 Développer des cadres de gouvernance participatifs, transparents et efficaces pour une légitimité renforcée de l'action publique

L'AFD appuie de longue date une meilleure gouvernance des secteurs éducation, formation, emploi. Le transfert du mandat gouvernance à l'AFD invite à une **action renforcée** pour un meilleur fonctionnement des systèmes et des institutions et un plus grand alignement des politiques économiques et sociales.

En lien avec le concept des « Communs »<sup>32</sup>, l'AFD renforcera, dans ses interventions qui mettront l'accent sur la dimension gouvernance, la **capacité des acteurs, dans leur diversité, à concevoir, mettre en œuvre et évaluer des politiques publiques ou d'établissement plus efficaces et inclusives afin d'assurer une gestion efficiente et équitable des ressources**.

#### 6.3.1 Accompagner la construction et la gestion participative et partenariale des politiques publiques

L'AFD accompagnera les processus de construction concertée des politiques sociales, pour développer à tous les niveaux une culture de la responsabilité et de la redevabilité.

Instrument quotidien de régulation, le **dialogue social** notamment avec les partenaires sociaux sera soutenu en tant qu'élément de la stabilité et de l'équilibre social des sociétés. L'AFD encouragera les partenariats entre organisations syndicales et patronales (de branches ou multisectorielles) du Nord et du Sud.

<sup>32</sup> Les Communs peuvent être définis par la combinaison d'une ressource, d'une communauté de personnes et des règles d'organisation autour d'un objectif commun. Cette notion affiche une priorité donnée aux acteurs et à la définition de ce qu'ils entendent partager à travers une gouvernance « commune », ni « tout-Etat » ni « tout-marché », qui ne peut être que pluri-acteurs.

L'AFD encouragera une **gouvernance partagée** conduisant l'**État à jouer son rôle de régulation** (production de réglementation, normes et standards, accréditation, inspection et contrôle des politiques), d'organisation et de co-pilotage, et les **partenaires sociaux, les branches à exercer leurs responsabilités** à ses côtés dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation de ces politiques (implication de la société civile dans le dialogue sectoriel, cadres de concertation formation-emploi, auto-régulation par des démarches de labellisation).

Au niveau territorial, l'**ancrage local** des politiques éducation-formation-emploi contribuera également à la dynamisation des territoires. Des coopérations avec des **régions françaises** et leur écosystème formation et emploi pourraient être envisagées.

L'AFD soutiendra une **gestion participative des systèmes éducatifs et d'emploi, en favorisant l'implication et le renforcement des acteurs concernés et des bénéficiaires**. Ce processus participatif concernera (i) les principales **orientations pédagogiques et de gestion** (comités de gestion scolaire ou conseils d'école, gouvernance public-privé des établissements, conseils d'administration des organismes d'aide à l'emploi), et (ii) **la mise en œuvre opérationnelle** (maîtrise d'ouvrage déléguée aux communautés, collectivités, organismes professionnels, partenariats ONG).

L'AFD et PROPARGO poursuivront leur soutien au **développement d'une offre privée** à travers des instruments financiers adaptés, en s'assurant de la complémentarité des offres et en réduisant le risque de marchandisation de l'éducation. Elles s'attacheront à favoriser la **contribution des acteurs privés et non formels** (structures communautaires ou confessionnelles) dans un cadre régulé.



## Focus Tunisie

(25 M€ - prêt ; 3 M€ UE)

Animation de la politique régionale et nationale emploi-formation et des mécanismes de gouvernance de concertation public-privé, renforcement des organisations syndicales et patronales et du dialogue social.

Animation du **dialogue sectoriel et chef de fil** sectoriel notamment au **Niger, au Sénégal, en Côte d'Ivoire**.

**Contractualisation avec les centres privés** dans des projets de Formation agricole et rurale notamment au **Togo** et avec les établissements d'enseignement supérieurs au Maroc (Université Euro méditerranée de Fez).

## 6.3.2 Renforcer les capacités de planification, de pilotage, de gestion et de suivi-évaluation, aux niveaux central et déconcentré

La qualité de la gouvernance dépend, à tous les niveaux du système éducatif, du renforcement des acteurs.

L'AFD appuiera les pouvoirs publics dans leurs fonctions clés : **planification** sectorielle et intersectorielle, **gestion des finances publiques, gestion des ressources humaines** (outils numériques pour la gestion du personnel enseignant...), modernisation de l'administration pour améliorer la **transparence et la redevabilité des processus de gestion et de décision** (collecte et exploitation des **statistiques**, systèmes d'information de gestion, inspection et contrôle...) et pour favoriser un **pilotage des systèmes éducatifs et d'emploi par la qualité** (indicateurs, contrats d'objectifs et de moyens/de performance, labellisation...).



## Focus

### IPE-Pôle de Dakar

(10 M€ - subvention)

Renforcement du pilotage des politiques éducatives par l'utilisation des données sur la performance des systèmes pour l'analyse et la planification des politiques sectorielles.

## Projet continental RH Excellence

(1,5 M€ - subvention)

Accompagnement de la mise en place d'un système de certification des filières métiers et de **labellisation d'établissements pilotés par le secteur privé** pour renforcer l'implication des entreprises et la professionnalisation des formations professionnelles.

L'AFD poursuivra son soutien aux politiques de **décentralisation** et de déconcentration afin d'optimiser la prise de décision adaptée aux contextes et la gestion des ressources au plus près des populations bénéficiaires. Les activités pourront concerner : le renforcement des académies, les transferts budgétaires et de compétences, l'autonomisation de la gestion, la mise en place de corps de contrôle et d'appui, la contractualisation, la gestion des ressources humaines, le développement de plans directeurs de formation ou d'emploi-formation régionaux.

La formation et la recherche en économie de la formation professionnelle seront soutenues afin de **créer des capacités nationales pour piloter les politiques de formation professionnelle**, technique et d'apprentissage, et encourager des approches systémiques sectorielles, telles qu'elles ont pu se développer dans l'éducation.

### 6.3.3 Appuyer la mise en place de dispositifs de financement pérennes et équitables

La **mobilisation et la gestion efficaces des ressources financières** conditionnent la **soutenabilité des systèmes d'éducation**, de formation et d'emploi. L'efficacité et la transparence des dépenses publiques sont le **ciment de la légitimité et de la pérennité de l'action publique sur le long terme**, clés pour développer des marges de manœuvre de financement et pour retrouver la confiance et l'attractivité pour l'ensemble des partenaires.

L'AFD poursuivra son **plaidoyer en faveur de financements alignés sur les politiques nationales des fonds communs** (Burkina, Burundi, Niger, Guinée, Madagascar...) et des **appuis budgétaires**. Ces instruments exercent un réel effet de levier (en associant des appuis techniques et du renforcement de capacités) sur la bonne gestion des finances publiques par l'harmonisation entre bailleurs, la complémentarité avec le budget de l'État, ce qui permet un dialogue technique et politique renforcé. **L'efficacité de la dépense éducative** passe par l'articulation entre ministères des Finances ou de la Fonction publique et ministères sectoriels, afin de garantir la prise en charge de la stratégie sectorielle (programmation financière à moyen terme, système d'information et de gestion performant, suivi concerté entre gouvernement et partenaires).

La mobilisation de diverses sources de financement contribue également à l'amélioration et la pérennité de l'offre de formation, notamment professionnelle : **incitations financières pour les entreprises et les familles, fonds de financement de la formation professionnelle** alimentés par les taxes professionnelles, à gouvernance paritaire et/ou sectorielle (État, organisations patronales

et syndicales). L'intervention de l'AFD ciblera la **pérennisation des ressources financières** (par l'affectation des taxes professionnelles collectées, la stabilisation des financements publics, la diversification des revenus des centres de formation...), leur **mutualisation** entre les secteurs dits « modernes » et les secteurs peu formalisés et **l'optimisation de l'allocation des fonds** (passage d'une approche « guichet » à une approche structurante, mise en réseau régionale...).

Le développement de l'enseignement supérieur, dans un contexte de forte croissance des effectifs, suppose d'améliorer sa **soutenabilité** par l'amélioration du **ciblage du financement public, l'articulation offre privée et publique et l'autonomie des établissements**. L'enjeu sera d'accompagner des politiques d'équité et de qualité en réponse à la diversité des attentes sociales (familles, secteur privé, État), ainsi que des politiques d'innovation en lien avec le développement économique.

Dans le domaine des **politiques d'emploi**, des dispositifs d'appui à l'insertion ou à l'entrepreneuriat, l'AFD poursuivra ses **travaux d'évaluation entrepris** afin d'identifier et de promouvoir les modèles présentant un bon rapport coût-efficacité et de tester des approches innovantes. Elle aidera à la structuration de **mécanismes de financement dédiés** (par ex. fonds national de l'emploi abondé par la fiscalité sur les entreprises, plateforme pérenne de soutien à l'entrepreneuriat).

### 6.4 Atténuer les vulnérabilités et forger la résilience des individus et des systèmes<sup>33</sup>

**Les vulnérabilités sont multidimensionnelles et se définissent comme le rapport entre risque et capacité.** La capacité correspond à la capacité d'un individu d'utiliser librement les biens/moyens qu'il possède avec des combinaisons différentes permettant l'adaptation<sup>34</sup>. La **résilience** est définie comme la capacité d'un système et de ses composantes à prévenir, absorber les chocs et transformer ses pratiques pour être plus résistants face à d'autres chocs futurs.

Le creusement des **inégalités et les difficultés à se saisir des opportunités d'éducation, de formation et d'emploi** cristallisent un **sentiment d'injustice et d'exclusion**, limitent les **capacités d'absorption des chocs et de rebond (résilience)** et peuvent provoquer rupture ou violence. Elles appellent l'AFD à concevoir, dans ses interventions qui mettront l'accent sur la dimension vulnérabilités, des **interventions adaptées et ciblées**.

#### 6.4.1 Rendre les systèmes d'éducation, de formation et d'emploi plus équitables et inclusifs (approche systémique)

Pour garantir la cohésion sociale, il est important que les déterminants socio-économiques, culturels, territoriaux ou de genre ne se transforment pas en **barrières structurelles à l'accès à l'éducation, la formation et l'emploi ni en « trappes à pauvreté »**. L'AFD s'attachera à soutenir les politiques et mécanismes qui contribuent à la réduction de ces inégalités.

En plus des actions menées en matière de gouvernance et en faveur de l'augmentation de l'offre, l'AFD étudiera la possibilité d'améliorer la **solvabilisation de la demande**. Elle pourra s'appuyer sur une palette de **mécanismes financiers encourageant**

<sup>33</sup> Les vulnérabilités au changement climatique et les enjeux de protection sociale sont traités dans l'axe transition.

<sup>34</sup> Éric Monnet, « La théorie des « capacités » d'Amartya Sen face au problème du relativisme », *Tracés*, 12 | 2007.



## Focus

Poursuite des travaux de capitalisation et projets en faveur de fonds communs en éducation (ex Niger, Madagascar, Guinée) et fonds de financement de la formation professionnelle (ex Madagascar).

## RDC

(5,2 M€ - C2D)

Appui à l'inscription des salaires des enseignants au budget de l'État avec l'objectif de réduire le coût pour les familles et de soutenir la gratuité et l'universalisation de l'éducation de base.

## Colombie

(150 M\$US - prêt)

Soutien à l'ICETEX, institution financière publique dédiée au financement de prêts étudiants afin d'améliorer : accès à l'enseignement supérieur des étudiants défavorisés, qualité de l'enseignement par l'accréditation des diplômes, potentiel d'innovation, via la mise en place de partenariats internationaux.



## Focus

### Equateur

(75M\$ - prêt)

Appui pour améliorer i) l'offre d'éducation, favoriser l'allongement des parcours scolaires et la réussite des élèves en réhabilitant des écoles dans les **zones rurales ou péri-urbaines défavorisées** et ii) la **réussite scolaire des enfants amérindiens** par le déploiement d'une offre d'éducation adaptée aux besoins des populations indiennes et dotée de ressources et d'enseignants mieux formés.

### Tchad

(10 M€ - financement FFU)

#### Projet Bab Al Amal

(« Porte de l'emploi »)

i) Appui au fonds de la formation professionnelle, au renforcement des organisations professionnelles, des opérateurs de formation et à la mise en place de la formation par apprentissage ; ii) déploiement d'un **dispositif de proximité pour l'accompagnement des jeunes vulnérables** dans leurs parcours de formation et d'insertion dans l'emploi salarié ou l'auto emploi.

### Congo

(10 M€ - C2D)

**Politique nationale d'action sociale pour l'inclusion productive des populations vulnérables.**

**l'inclusion sociale** : transferts de fonds conditionnels ou non aux familles, subventionnement direct aux instances de gestion scolaire, programmes de bourses et prêts étudiants « bonifiés » dans le supérieur. Les partenariats avec la société civile ou les collectivités seront encouragés, afin de faire évoluer **les politiques publiques dans la lutte contre l'exclusion de territoires.**

Conformément aux objectifs que le groupe AFD s'est fixé en la matière<sup>35</sup>, l'AFD poursuivra son action contre **les inégalités femmes-hommes** et pour la prise en compte du genre afin d'accompagner l'évolution des sociétés et la mobilisation des responsables politiques sur ces enjeux (organisation d'actions régionales de plaidoyer). Elle accentuera son soutien à la **scolarisation des filles** au primaire et au secondaire (mobilisation sociale, suivi de l'absentéisme, traitement de l'abandon scolaire, adaptation des infrastructures, solutions d'hébergement pour le collègue...). L'AFD soutiendra les politiques de **prévention des violences de genre**. Elle mettra en œuvre les recommandations de la « boîte à outil éducation, formation professionnelle et emploi sur le genre » et s'attachera à lutter contre les facteurs

qui freinent **l'accès des femmes à la formation, à l'emploi** (discrimination, transports, ...) et leur maintien dans l'emploi (garde d'enfants et de personnes dépendantes, ...).

L'AFD soutiendra les initiatives d'adaptation de l'offre aux spécificités sociales et culturelles permettant **d'atténuer les risques de standardisation de l'éducation** pouvant mener à long terme à des ruptures culturelles, sociales ou générationnelles. Elle pourra intervenir en faveur de l'intégration de savoirs locaux dans les enseignements, du développement des langues nationales, de la production locale de contenus pédagogiques, de la préservation de la **diversité culturelle afin de renforcer la pertinence et la qualité des apprentissages et de limiter les risques d'abandon.**

L'AFD soutiendra **des approches systémiques permettant un accompagnement de proximité des groupes vulnérables et un ancrage dans les territoires** au plus près des réalités économiques et sociales locales.

Elle soutiendra aussi la **reconnaissance des dispositifs éducatifs non-formels** adaptés aux populations spécifiques (nomades, isolées) pour garantir l'acquisition des compétences de base. Elle encouragera la mise en place **d'équivalences et de passerelles avec le système formel.**

Elle appuiera des **services de l'emploi équitables**, ouverts aux diplômés et non diplômés, sur l'ensemble des territoires et le déploiement des **services qui favorisent l'autonomisation économique** des populations vulnérables. Enfin, elle portera une attention particulière à un accès équitable aux dispositifs d'appui à l'employabilité et l'entrepreneuriat.

#### 6.4.2 Prévenir les risques et les crises et atténuer leurs conséquences pour les populations les plus vulnérables

L'AFD contribuera, dans les contextes de grande vulnérabilité ou ayant connu des crises, à refonder les capacités d'intervention des politiques publiques et accompagnera ainsi **le repositionnement des institutions locales et nationales comme acteurs légitimes.**

Elle développera des actions et des réflexions autour des **populations marginalisées en travaillant avec des partenaires ancrés au niveau local.**

Elle appuiera les dispositifs d'apprentissage rénovés ciblant les **jeunes déscolarisés**, les mesures visant à faciliter la scolarisation et la formation des **migrants/réfugiés**. Elle travaillera sur des modalités de formation ajustées, le **développement des compétences de vie et professionnelles** avec des acteurs tels que les animateurs sociaux, les relais communautaires et religieux, les mouvements citoyens.

L'AFD encouragera les actions **incluant les groupes d'individus présentant un fort risque d'exclusion sociale ou de marginalisation** à court ou moyen terme. Elle tentera de lutter contre le **sentiment d'abandon**, ou de manque d'opportunités, sources de profondes frustrations notamment chez les jeunes, proie idéale de tous types de réseaux.

<sup>35</sup> Cadre d'Intervention Transversal 2014-2017 « Le genre et la réduction des inégalités femmes-hommes ».



## Focus Niger

(10 M€ - subvention)

**Soutien de la jeunesse dans la région de Diffa** (sentiment d'exclusion et présence de Boko Haram) par une réponse intégrée avec des activités socio-éducatives, de cohésion et d'intégration des populations, des appuis économiques à moyen terme (travaux à haute intensité de main d'œuvre) et des dispositifs de formation et d'insertion durables et adaptés au contexte local. Renforcement du Conseil Régional pour le positionner comme acteur central du développement économique et social régional.

### Initiatives régionales (Sahel, Liban...) sur la Facilité Vulnérabilités

Etude sur les dynamiques d'exclusion/inclusion de la jeunesse dans l'espace méditerranéen.

Pour cela, elle travaillera sur les dimensions qui, par l'intervention en éducation-formation-emploi, participent de **l'adhésion aux valeurs démocratiques, de l'accès à une autonomie économique**. Elle soutiendra le travail des autorités et des ONG avec les communautés pour **prévenir le basculement des jeunes dans la violence** et favoriser la (ré-)insertion des jeunes mais aussi **l'action sociale et l'appui à la participation citoyenne**.

Elle appuiera les **dynamiques collectives participatives**, en cherchant à développer des activités ludiques, culturelles, sportives et psychosociales qui favorisent ainsi **l'épanouissement individuel** au sein de la société et le renforcement de la **cohésion inter et intra générationnelle**, afin de promouvoir la place des jeunes dans la construction de la société de demain, plus inclusive et plus équitable.

Dans les **contextes de sortie de crise (politique, sanitaire, écologique ou sécuritaire) ou de fragilité sociale et économique** localisée, l'AFD prendra le relais des humanitaires pour appuyer des interventions alliant **relèvement et développement et favorisant la cohésion sociale**. Il s'agira de pouvoir intervenir rapidement au travers de programmes ayant des effets à court terme de stabilisation tout en appuyant des actions structurantes de long terme pour une reprise rapide de services publics.

L'AFD s'attachera à accompagner ses partenaires dans la mise en place **d'études et d'outils de suivi permettant de garantir l'efficacité et la pertinence** de ces politiques. Consciente que l'exclusion culturelle, sociale et économique peut contribuer au basculement dans la violence, l'AFD poursuivra le **travail d'analyse** entamé sur le Sahel sur ces phénomènes.

## 6.5 Favoriser les transitions démographiques, sociales, écologiques et numériques

L'éducation, la formation et l'emploi sont de **puissants outils de compréhension, d'adaptation et de transformation**, permettant aux individus et sociétés de s'engager en faveur de **l'accompagnement des transitions (démographiques, sociales, écologiques, numériques)**.

L'appui de la **production de connaissances, le lien avec la recherche et les porteurs d'innovations** seront essentiels pour mieux accompagner les contreparties dans la prise en charge de ces défis, tant il est nécessaire sur ces sujets par nature prospectifs, de tester, innover, et capitaliser sur les pratiques porteuses d'effets et qui peuvent être déployées. **L'AFD accompagnera, dans les projets qui mettront l'accent sur la dimension transition, l'un ou l'autre des processus de transformation des sociétés.**

### 6.5.1 Accompagner la transition démographique

Accompagner la transition démographique suppose **d'agir en faveur du genre** (éducation sexuelle et reproductive, accès à l'emploi des femmes). Les **liens entre éducation et réduction de la fécondité** sont démontrés<sup>36</sup> et appellent à des efforts soutenus en faveur de la scolarisation des filles jusqu'au secondaire (*cf vulnérabilités / réduction des inégalités de genre*).

Dans les régions du monde où la maîtrise de la démographie reste un enjeu majeur, l'AFD accordera une attention particulière à l'intégration - pour les filles comme pour les garçons - de modules sur **l'éducation à la santé reproductive et les enjeux de genre** pour rompre avec les stéréotypes.



## Focus Bénin<sup>37</sup>

Déclinaison opérationnelle des travaux de recherche-action sur la planification familiale (équipes mixtes éducation - santé), avec la production et la diffusion de manuels pour les jeunes auprès des acteurs du secteur éducatif.



*Accompagner la transition démographique suppose d'agir en faveur du genre (éducation sexuelle et reproductive, accès à l'emploi des femmes). »*

<sup>36</sup> Le Global Monitoring report (GMR) estime que si toutes les femmes d'ASS avaient une éducation primaire, le nombre total des naissances chuterait de 7% (de 31 M à 29 M) et de 37% avec une éducation secondaire (de 31 M à 19 M).

<sup>37</sup> note technique : <http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/Notes%20techniques/11-notes-techniques.pdf>



## 6.5.2 Promouvoir les transitions sociales et socio-productives

En matière d'emploi, l'AFD portera une attention particulière à la **création d'emplois productifs, à l'amélioration des conditions de travail, au développement du dialogue social** et à la protection sociale, en lien avec ses partenaires publics et privés et en ligne avec l'agenda « Travail décent » de l'OIT.

Elle cherchera à contribuer à **l'élévation des normes sociales et à la lutte contre le dumping social, pour plus de cohésion et de justice sociale** (normes sociales de l'OIT reprises dans les ODD). L'AFD sera attentive à accompagner les **transformations sociales et économiques du marché du travail** et préserver une compétition équilibrée sur le marché international : interventions en faveur de la **régulation sociale des secteurs et de l'activité économique, accompagnement social et professionnel des trajectoires individuelles**.

De même, l'AFD soutiendra la **responsabilité sociale des acteurs privés**, notamment par l'intermédiation du secteur bancaire local (par ex. lignes de crédit pour la mise en conformité des entreprises avec la réglementation) ou la construction de partenariats public-privé, afin de les encourager à proposer des **conditions de travail mieux-disantes**.

### Focus

## Turquie

(100 M€ - prêt non souverain)

Ligne de crédit bancaire pour accompagner les entreprises de taille intermédiaire à se mettre en conformité avec la réglementation en termes de santé et sécurité au travail et sensibiliser les entreprises aux enjeux d'égalité professionnelle entre femmes et hommes.

## Côte d'Ivoire

Approche combinée soutenant le ciblage, l'accompagnement des entrepreneurs, leur accès à un financement attractif et un statut protecteur.

## 6.5.3 Mettre l'éducation, la formation et l'emploi au service de la transition écologique et énergétique

L'éducation joue un rôle primordial pour sensibiliser et accélérer la compréhension des enjeux environnementaux par la population et promouvoir **l'évolution des comportements nécessaires à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets**. L'AFD y contribuera par la promotion de contenus scolaires intégrant les enjeux écologiques, économiques et sociaux contemporains (**éducation à l'environnement et au développement durable**).

L'évolution des modes de production en lien avec le changement climatique conduira l'AFD à accompagner les acteurs de la formation et de l'enseignement supérieur dans **l'adaptation de leur offre de formation, et des profils de compétences**

### Focus

## National Power Training Institute of Nigeria

(NAPTIN – 50,7 M€ - prêt/subvention)

Développement des compétences dans les métiers de l'électricité, en lien avec le développement des infrastructures (financées par ailleurs par l'AFD).

## Réseau africain des centres d'excellence en électricité

(3 M€ - subvention)

Mise en réseau de centres de formation pour mutualiser les offres et demandes de formation et accompagner la transition électrique de l'Afrique. Un focus important porte sur le potentiel des énergies renouvelables et le rôle des réseaux intelligents (smart grids).

**recherchés**. L'AFD promouvra une **articulation avec la recherche** pour alimenter la compréhension des enjeux et l'adaptation des solutions.

Elle soutiendra le développement des **compétences pour accompagner les transitions écologiques, énergétiques, climatiques**, à travers des systèmes de formation professionnelle et d'enseignement supérieur (énergies renouvelables, efficacité énergétique, gestion des ressources naturelles, gestion des déchets...).

Elle exploitera le **potentiel du « double dividende » (production d'énergie propre et création d'emplois)** que la transition énergétique pourrait générer, en partenariat avec le Bureau International du Travail et le groupe de travail créé en 2015. L'AFD contribuera par ailleurs à favoriser la transition écologique en soutenant une **formation agricole et rurale renouvelée et diversifiée**, intégrant l'apprentissage des pratiques agro-écologiques et la défense de la **biodiversité**.

**Le changement climatique agissant également sur le marché du travail** (perte de productivité, adaptation de l'organisation et des conditions de travail, enjeux de sécurité et de protection...), l'AFD étudiera la possibilité d'accompagner ses partenaires sur ces enjeux spécifiques encore insuffisamment maîtrisés et mesurés.

Pour les infrastructures (écoles, collèges, centres de formation, universités), l'AFD veillera à promouvoir les **bonnes pratiques écologiques dans les normes de construction et le design architectural** (matériaux locaux, efficacité énergétique...) et la **prise en compte de la vulnérabilité climatique** dans ses programmes.

#### 6.5.4 Soutenir la transition numérique au service de sociétés apprenantes et innovantes

« Le numérique constitue une formidable opportunité pour les pays en développement, aussi bien en tant que secteur économique créateur d'emplois et de valeur, que comme levier de modernisation des politiques de développement. » (Plan d'Action « Développement et numérique 2015-2017 » du Gouvernement)

Consciente du **potentiel transformationnel des outils et usages permis par le numérique** tant en termes de bouleversement des pratiques pédagogiques que de réduction de la distance et de coût des infrastructures, l'AFD accompagnera ses partenaires des secteurs de l'éducation, de la formation et de l'emploi dans la transition numérique dans un contexte d'extension du champ de la formation (initiale et continue) et d'individualisation des parcours.

Elle appuiera pour cela la **production et la diffusion, libre de droits, des ressources** éducatives et de formation, ou la mise en place de **nouveaux dispositifs et outils de formation**, à travers des formations hybrides, le e-learning, les MOOC, les *serious games*...

Elle favorisera également l'émergence de nouveaux services, notamment en matière d'**accès à l'information sur le marché du travail**. Elle appuiera enfin la mise en place de solutions technologiques permettant un **pilotage et une gestion plus efficiente des systèmes ou des institutions**.

Afin que chacun tire pleinement profit du numérique, les populations doivent acquérir les compétences nécessaires à la maîtrise de ces outils et usages et comprendre les enjeux du numérique. Des actions visant à **lutter contre le « fossé digital »** et à promouvoir une vision inclusive du numérique seront soutenues.

Convaincue de la nécessité d'**accompagner les entreprises dans la transition numérique** pour leur permettre de rester compétitives, et **les travailleurs** pour leur permettre de rester employables en s'adaptant aux évolutions de leur environnement de travail, l'AFD soutiendra des projets visant à **former des populations peu ou pas qualifiées à un savoir-faire professionnel numérique en forte demande**.

Enfin, désireuse de soutenir le **potentiel de création d'emplois lié à la transition numérique**, l'AFD appuiera le développement des entreprises du secteur, ainsi que les écosystèmes locaux de formation nécessaires à ce développement.



### Focus Projet Innov compétences au Sénégal (2 M€ - subvention)

Appui à la création d'un dispositif de formation e-learning à l'Ecole Nationale d'Administration du Sénégal.

### Côte d'Ivoire

Appui à l'Université numérique de Côte d'Ivoire.

### Initiative régionale

Appui à la création de ressources numériques pour les enseignements.

Projet de développement de **centres de formation aux métiers du numérique**.



*L'AFD accompagnera ses partenaires des secteurs de l'éducation, de la formation et de l'emploi dans la transition numérique. »*



**7.**

**PRIORITÉS  
GÉOGRAPHIQUES :**  
Déclinaison régionale  
de la stratégie de l'AFD  
pour l'éducation,  
la formation et l'emploi

Les partenariats différenciés de la France sont construits en **cercles concentriques dans les États Etrangers** :

- **des pays prioritaires du « voisinage »**, qui englobe le pourtour Méditerranéen, l'Afrique de l'Ouest et Centrale (y inclus Cameroun et RCA), avec une attention particulière pour le Sahel, et les pays voisins des territoires ultramarins (Haïti, Comores, Madagascar) ;
- **les pays du continent africain hors voisinage (Afrique de l'Est et Australe)** ;
- **les partenaires d'une mondialisation régulée**, pays à revenus intermédiaires ou émergents, en croissance rapide, en Asie et Amérique Latine.

L'action de l'AFD concerne également l'Outre-Mer.

**Ce découpage des géographies se décline en enjeux différenciés selon la maturité et le développement des secteurs éducation, formation, emploi, qu'il s'agisse de défis sectoriels<sup>38</sup> ou transversaux (gouvernance, vulnérabilités, transitions).**

**La concentration des activités (qui croisent un axe sectoriel et une ou plusieurs dimensions transversales) peut être résumée comme suit :**

		Éducation de base	Formation Emploi	Enseignement Supérieur	Gouvernance	Vulnérabilités	Transitions	Instruments
Voisinage	PPP Contexte crise	●	●		●	●		Subventions déléguées
	MED-AFR O/C	●	●	●	●	●	●	Prêts PS / PN Mixage
Afrique Hors voisinage			●	●	●	●	●	
PRI-émergents ASI - ALC			●	●			●	
OMR			●	●			●	

### 7.1 Pays prioritaires du « voisinage » : l'ambition d'une intervention systémique

Dans ce « cercle », il est **attendu de la France qu'elle joue un rôle moteur** dans la coordination de l'aide, à travers le dialogue sectoriel, la coopération institutionnelle ou encore la fourniture d'expertise francophone.

Les **opportunités dans cet espace sont considérables** (jeunesse plus éduquée, population plus alphabétisée, sans parler des ressources naturelles et agraires...), mais elles sont mises en **risque par une pression démographique exceptionnelle (notamment dans les pays francophones), des inégalités profondes, une insuffisante protection des éco-systèmes et une faible gouvernance.**

**L'accompagnement de cette jeunesse et le soutien à son autonomisation y sont fragiles**, ce qui fait de l'éducation, la jeunesse et l'emploi des enjeux majeurs de ce continent. En 2030, plus de 30 millions de jeunes Africains arriveront sur le marché du travail chaque année. Le coût de l'inaction est incommensurable (pas de gain de productivité ni d'élargissement de la base fiscale, perte de PIB, jeunes au chômage, désœuvrés, instabilité, conflits, perte de cohésion sociale, migrations...).

#### 7.1.1 Pays prioritaires et fragiles du voisinage d'Afrique subsaharienne

Une **attention particulière sera apportée à la région sahélienne** qui représente, sur un territoire immense de circulation entre Maghreb, Machrek et Afrique subsaharienne, un concentré de fragilités : une population très jeune en croissance exponentielle, des indices de développement humain très bas, une société très inégalitaire qui combine de multiples facteurs de vulnérabilités (en termes de capacités, de légitimité de l'État et de sécurité) aggravant les risques d'instabilité et de conflit.

Les interventions de l'AFD cibleront en priorité l'éducation de base et les dispositifs et politiques de formation et d'insertion en mettant l'accent sur les dimensions gouvernance et vulnérabilités.

L'AFD poursuivra son appui aux politiques sectorielles et se positionnera comme agent partenaire des fonds du PME. Elle s'attachera à développer des projets dédiés à la jeunesse en mobilisant les ressources additionnelles de la Facilité Vulnérabilités, les subventions et les délégués de fonds.

<sup>38</sup> L'Afrique doit gérer un quadruple défi là où les autres régions du monde n'affrontent plus que les trois derniers :  
 - Achever la scolarisation de base universelle, dans un contexte encore fortement rural, où le monde agricole représente en moyenne 20% du PIB et l'emploi est massivement informel,  
 - Développer en masse les compétences techniques et professionnelles des jeunes pour accompagner le développement productif et manufacturier,  
 - S'engager dans la société de la connaissance et des services impliquant une main d'œuvre hautement qualifiée et des capacités de recherche et innovation,  
 - Favoriser l'accès et le maintien sur le marché du travail avec des emplois de qualité.

**La francophonie est un facteur clé de qualité de l'éducation et de la formation pour l'emploi, un enjeu majeur de dynamisme économique et politique, d'influence et de développement.**

Les interventions en éducation-formation-emploi permettront dans cet ensemble de pays de contribuer à l'émergence de contextes et espaces propices aux échanges économiques, scientifiques et culturels.

En Afrique, l'AFD s'attachera ainsi à renforcer le potentiel continental de coopération du monde francophone (avec les pays du Maghreb) et dans le lien avec les espaces anglophone et lusophone. Elle s'appuiera pour cela sur les partenariats et collaboration noués avec les institutions de la francophonie.

### **7.1.2 Pays du voisinage (Afrique de l'Ouest et centrale, Méditerranée et Moyen-Orient)**

La question de **l'emploi, notamment pour les jeunes et les femmes**, est au cœur de la réflexion sur les modèles de croissance et la modernisation des économies dans la **région Méditerranée et Moyen Orient. L'insertion sociale et professionnelle des populations vulnérables** (diplômés chômeurs, déscolarisés, NEET, réfugiés...) implique d'adapter par ailleurs les modalités d'intervention, au plus près des territoires.

**Dans ces pays, l'action de l'AFD couvrira l'ensemble de son champ d'intervention (en particulier l'éducation de base, la formation et l'emploi) avec l'ambition d'une action structurante et systémique (notamment sur les dimensions gouvernance et vulnérabilités), associée à des projets permettant le développement d'opportunités économiques** pour tous et la création d'emplois de qualité dans le secteur privé et l'agriculture notamment.

**L'AFD y mobilisera l'ensemble de ses instruments financiers.** Agir sur les vulnérabilités, la gouvernance et le renforcement des capacités nécessitera **d'accroître les moyens en subventions, de mobiliser des délégations de fonds en compléments des prêts.**

### **7.2 Pays du continent africain hors voisinage (Afrique de l'Est et Australe)**

Sur le **continent africain hors voisinage**, l'AFD concentrera ses activités en faveur du développement des compétences et des capacités d'innovation et de stimulation des secteurs stratégiques du développement de ces pays.

Dans cette zone, **l'AFD concentrera ses activités au niveau de la formation professionnelle en appui au développement des compétences pour accompagner la transition écologique.**

L'AFD s'attachera également à accentuer son soutien au développement d'une **offre de qualité dans l'enseignement tertiaire, y inclus en mobilisant des lignes de crédit, sur des filières porteuses et en partenariat avec des établissements français.**

Les prêts et l'expertise française reconnue dans le domaine seront mobilisés à cet effet.

“

*Une attention particulière sera apportée à la région sahélienne qui représente un concentré de fragilités : une population très jeune en croissance exponentielle, des indices de développement humain très bas, une société très inégalitaire, de faibles perspectives d'emplois. »*

### **7.3 Pays à revenu intermédiaire et émergents : partenaires d'une mondialisation régulée**

Les pays à revenu intermédiaire (PRI) ou « émergents » nous interpellent à la fois par les **enjeux de transition sociale et écologique.**

L'accroissement des inégalités, les frustrations des classes moyennes, les inquiétudes par rapport aux risques de la vie, également associés à un monde du travail peu protecteur, suscitent des tensions et limitent le potentiel de développement durable de ces pays.

L'action de l'AFD se place dans ce contexte dans une **logique de projection, de coalitions d'acteurs et de partenariats stratégiques pour développer des solutions partagées à des défis communs et contribuer à l'élévation des normes sociales. Elle doit par ailleurs renforcer la contribution de ses activités en éducation-formation-emploi à l'objectif de 70 % des volumes dédiés à la lutte contre le changement climatique.**

#### **7.3.1 Asie-Océanie**

Cette région est le théâtre de profondes mutations démographiques et sociales qui offrent d'importantes perspectives de coopération dans les champs de la formation des jeunes et des adultes. Il s'agit de développer des **solutions innovantes en matière d'enseignement supérieur et de formation professionnelle** pour répondre aux attentes de mobilité des classes moyennes et de **renforcer le dialogue public-privé dans la formation, domaines dans lesquels l'AFD dispose d'une expérience et d'une expertise reconnue.**

L'AFD concentrera ses activités dans les domaines formation/emploi et l'enseignement supérieur, sur des filières porteuses en lien avec les professionnels et en accompagnement des transitions écologiques et sociales. Elle pourra appuyer des dispositifs publics ou privés.

Elle poursuivra par exemple l'appui au développement de la formation professionnelle (y inclus tertiaire) au Vietnam et au Cambodge, avec le déploiement de centres d'excellence en lien avec les professionnels et en réponse à une forte demande de label qualité « France ». Elle s'attachera également à étudier l'amélioration des conditions de travail, notamment dans le secteur du textile.

Elle interviendra **principalement en prêt et déploiera des approches programmes / budgétaires.**

### 7.3.2 Amérique Latine

Dans cette région la plus urbanisée du monde, lutter contre les **phénomènes de ségrégation socio-spatiale** (éducation inclusive), accompagner le développement des formations tertiaires et **développer les capacités d'innovation pour favoriser un développement respectueux de l'environnement** sont des enjeux majeurs.

Se noue là aussi un **enjeu d'influence à travers la demande de partenariats avec la France**. Ces géographies sont demandeuses de **partenariats entre pairs** (jumelages d'établissements de formation professionnelle, d'organismes sectoriels de développement de la formation professionnelle, programmes de mobilité entre universités) et de **transfert de technologies**.

L'AFD interviendra en particulier en soutien à la formation – y inclus au niveau supérieur – et à l'emploi.

Elle portera une **attention particulière à l'accompagnement des transitions** et au déploiement d'une forme de « **diplomatie sociale** ».

Elle visera à déployer les programmes tels que : i) **la création du premier parc technologique et scientifique du Pérou (PUCP) en lien avec les acteurs privés et les politiques publiques d'enseignement supérieur et de recherche, en partenariat avec Sophia Antipolis** ; ii) l'appui au **développement de la demande et de la qualité de l'offre dans l'enseignement supérieur (crédits étudiants et excellence académique** en Colombie [ICETEX]).

Elle pourra également intervenir dans l'éducation, à l'image du programme engagé en 2016 en Equateur et en appui à la feuille de route franco-haïtienne 2016-2020 en matière de coopération éducative.

**Elle interviendra principalement en prêt (hors Haïti) et déploiera des approches programmes / budgétaires.**

### 7.4 L'Outre Mer

**Les Outremer**s sont confrontés à d'importants enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Les tensions sociales sporadiques sont révélatrices d'une **cohésion sociale fragile**. La **demande d'appui technique dans les champs éducation, formation, emploi** offre de nouvelles perspectives de collaboration.

A l'image des interventions en Polynésie Française (réflexion d'une Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) adaptée au contexte local et mise en œuvre d'outils en faveur du ministère du Travail, des Solidarités et de la Condition Féminine), **l'AFD interviendra à travers des opérations en prêts et en appui-conseil en matière de politiques publiques emploi-formation.**

“

*En Asie-Océanie et Amérique latine, l'AFD interviendra principalement en prêt et déploiera des approches programmes / budgétaires. »*

“

*Dans l'Outre-mer, l'AFD mènera des opérations en prêts et en appui-conseil en matière de politiques publiques emploi-formation. »*



**8.**

**OPTIMISER  
LES MOYENS ET  
LES SYNERGIES**

## 8.1 Cadrage financier

### 8.1.1 Objectifs d'engagements

L'AFD envisage d'engager **1700M€ (soit en moyenne 340M€/an)** de financements entre 2016 et 2020.

L'AFD confirmera la **priorité accordée à l'enseignement fondamental en maintenant ses activités en volume et nombre de projets**, à la hauteur des engagements moyens 2010-2015. Pour « compenser » la baisse annoncée des Contrats de Désendettement et Développement (C2D), elle concentrera sur ce segment ses **ressources en dons** (209, Facilité Vulnérabilités) et cherchera à mobiliser des **délégations de fonds**, notamment auprès du PME.

**Les volumes annuels d'engagements seront portés par la diversification des activités** (consolidation des segments formation, supérieur et emploi) **et des géographies** (6 nouveaux pays en 2016/2017 : Nigéria, Kenya, Colombie, Equateur, Pérou, Turquie ; prospection aux Comores, au Laos, dans les TAP, en Egypte, en Afrique du Sud, en Asie Centrale).

### 8.1.2 Instruments financiers : déployer l'ensemble de la gamme AFD

Dans le cadre des orientations données par le CICID et par le Contrat d'Objectifs et de Moyens signé entre l'État français et l'AFD, l'AFD mobilisera pour la période 2016-2020 sur les secteurs éducation, formation et emploi une **diversité d'outils financiers pour agir efficacement selon les secteurs et les géographies** :

- Subventions sur programme 209, Contrat de Désendettement et Développement, Subventions déléguées (Union Européenne, PME, bailleurs bilatéraux...), subventions du guichet ONG ;
- Prêts concessionnels souverains et non-souverains, avec ou sans intermédiation bancaire ;
- Prêts et prises de participations de PROPARCO, et FISEA, éventuellement assorties de subventions d'assistance technique.

**L'AFD concentrera les subventions dans les Pays prioritaires** de la coopération française afin de préserver sa capacité d'action, sa capacité à soutenir les innovations et les partenariats qui font sa plus-value.

**Ailleurs, elle mobilisera essentiellement des prêts** (si possible associés à des délégations de fonds, notamment UE, sur les volets de renforcement des capacités) pour soutenir des réformes par des **approches programmes et appuis budgétaires** (cf gouvernance) ou des lignes de crédit thématiques (ex LC Supérieur Kenya ou LC Emploi Turquie).

Déployer la diversité des outils signifiera également jouer, le plus possible, sur les **capacités de mixage des instruments financiers** (subvention et prêt, subvention AFD et subvention déléguée) afin de renforcer les approches innovantes ou d'accompagnement de politiques publiques qui supposent la mobilisation d'appuis techniques peu finançables en prêts.

L'AFD mettra ainsi en valeur l'expertise de l'équipe France dans les secteurs sociaux et proposera des **partenariats et coalitions d'acteurs** nécessaires à la mise en œuvre des stratégies soutenues.

## 8.2 Développer les synergies internes à l'AFD

Déclinant la vision du **développement humain comme vecteur transversal du développement durable**, l'AFD cherchera à **intégrer cette dimension dans l'ensemble de ses interventions**, dans la mesure où le renforcement des compétences et les changements de comportements et de modèle social seront en jeu.

Elle portera des **approches multisectorielles au service d'enjeux communs notamment sur les transitions** : formation des personnels de santé et de l'action sociale, prévention des risques sanitaires, formation professionnelle en lien avec les enjeux de transition écologique et numérique, approche HIMO (Haute Intensité de Main d'œuvre) pour l'insertion des jeunes peu qualifiés dans des territoires en lien avec des projets d'infrastructures ou de développement urbain, formation agricole dans des projets de développement rural, soutien à la recherche scientifique au service d'investissements porteurs et de transitions technologiques, éducation au développement durable pour accompagner l'adaptation au changement climatique...



### Focus AFD-PROPARCO

Les synergies seront renforcées en appui au développement des acteurs privés lucratifs et non lucratifs. L'AFD et PROPARCO poursuivront leur soutien au développement d'une offre privée avec l'objectif (i) de contribuer à la qualité de l'enseignement, y compris en soutenant des méthodes pédagogiques innovantes, (ii) de favoriser l'accessibilité des cursus et (iii) d'améliorer l'employabilité pour une meilleure insertion sociale et professionnelle.

Les interventions de l'AFD et PROPARCO se feront à travers des instruments financiers adaptés, en s'assurant de la complémentarité des offres. Elles s'attacheront à favoriser la contribution des acteurs privés dans un cadre régulé.



*L'AFD mobilisera toute la palette des outils financiers à sa disposition : dons, prêts souverains, prêts non souverains, délégations de fonds, aide/prêts budgétaires, etc. »*





## Focus SYNERGIES MULTI-SECTORIELLES

Développer les compétences pour accompagner la pérennité des investissements

- Centres de formation aux métiers de l'énergie (ex NAPTIN Nigéria, centres d'excellence des sociétés nationales d'électricité – ASEA / SNE) ;
- Centres de formation aux métiers du transport (Djibouti, Sénégal, Maroc, Togo, Vietnam) ;
- Centres de formation aux métiers de l'eau (demande régionale en Méditerranée, Haïti) ;
- Centres de formation agricole et rurale (ex Togo, Haïti...) ; centres sectoriels agro-alimentaires (RCI, Sénégal).

### Accompagner les transitions

- Transition numérique : formation aux métiers du numérique (ex code), production et diffusion, libre de droits, de ressources éducatives et de formation, mise en place de nouveaux dispositifs et outils de formation, appui à de nouveaux services, dont information sur le marché du travail, l'entrepreneuriat...
- Formation des travailleurs sociaux et des personnels de santé et de l'action sociale

Développer des approches innovantes avec les contreparties non souveraines notamment et les appuis au secteur privé plus largement (cf Lignes de crédit Emploi et Supérieur)

## COALITIONS D'ACTEURS

L'AFD s'attachera à renforcer les coalitions d'acteurs en particulier avec les collectivités territoriales, les universités, le secteur privé, la société civile, l'expertise publique et privée, la recherche...

### 8.3 Développer les synergies avec la CDC

#### 8.3.1 Recherche et développement universitaire pour des territoires « apprenants »

Dans le domaine du développement humain, l'AFD soutient l'économie de la connaissance en finançant des **projets de soutien à des universités et des centres de recherche**. Dans le cadre de ces projets, des acteurs français sont mobilisés. Le **1<sup>er</sup> parc technologique et scientifique au Pérou**, financé par l'AFD, sera réalisé en partenariat avec Sophia Antipolis, qui jouera un rôle de conseil auprès de l'institution péruvienne.

La CDC dispose quant à elle d'une bonne connaissance des **projets d'investissement, nationaux et internationaux, des universités** à travers les COMUE et des laboratoires français à travers les SATT.

“

*L'AFD et la CDC doivent favoriser l'émergence de solutions innovantes et permettre leur développement à l'international. »*

→ L'AFD est invitée à participer aux rencontres du **réseau des SATT<sup>39</sup>** (14 en France) - sociétés privées à capitaux publics, dont les actionnaires sont des universités et organismes de recherche, financées via le programme des investissements d'avenir (dotation de 60M€ par SATT sur 10 ans). La CDC est également actionnaire, en tant que gestionnaire de l'apport financier de l'État.

→ La CDC participe actuellement au montage d'une société de transfert de technologies adaptées aux besoins des pays du sud avec le CIRAD et l'IRD : les activités de cette SATT pourraient également contribuer au développement de pays où intervient l'AFD.

L'AFD poursuivra les échanges **avec la CDC et les collectivités françaises afin de rechercher des synergies pour le financement dans les États étrangers de campus métiers/pôles universitaires et de recherche servant l'attractivité des territoires et l'emploi** (Ex CDG Maroc pour l'accompagnement du développement du Pôle universitaire de Zenata<sup>40</sup> [ville nouvelle au Maroc soutenue par l'AFD]).

#### 8.3.2 Innovations

**L'AFD et la CDC doivent favoriser l'émergence de solutions innovantes et permettre leur développement à l'international.**

A ce titre l'AFD s'appuiera sur les capacités du laboratoire (LAB-innov<sup>41</sup>) de la CDC, explorera les montages financiers développés par la CDC, notamment via le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) (Ex. PIA Formation par alternance), et se rapprochera de son département Cohésion sociale.

#### 8.4 Valoriser une expertise française structurée

L'AFD œuvre de longue date à la **valorisation de l'expertise française des secteurs éducation-formation-emploi**, à travers les appuis techniques mis en œuvre dans le cadre de ses financements, les échanges d'expériences et la production de connaissances, les partenariats engagés et la participation aux débats internationaux.

<sup>39</sup> L'objectif des SATT est d'obtenir un retour financier en transférant la technologie (commercialisation de licences à des entreprises) développée par les laboratoires publics de recherche. La création des SATT visait à abattre les cloisons entre secteur privé et recherche publique, en supposant qu'un apport financier de l'Etat à l'amorçage permettrait de créer des structures pérennes.

<sup>40</sup> L'AFD finance avec la BEI et l'Union européenne un projet de ville nouvelle (Zenata) à l'est de Casablanca qui a l'ambition d'être une «Ecocité» modèle de développement durable à l'échelle territoriale. Ce projet d'envergure nationale est porté par la Société d'Aménagement de Zenata (SAZ), filiale à 100% de la CDG (avec laquelle la CDC a un partenariat) et comprend un pôle d'enseignement supérieur. Les dirigeants de la SAZ souhaitent pouvoir bénéficier de l'expérience et de l'expertise d'une collectivité territoriale française (région ou municipalité). Des synergies avec la CDC sont recherchées en raison de sa proximité et des relations avec les acteurs territoriaux français.

<sup>41</sup> LAB innov de la CDC : i) participation de l'AFD au jury de l'appel à projets en cours sur l'immobilier éducatif (co-construction des espaces éducatifs de demain) ; ii) échanges sur un prochain appel à projets Lab Innovation sur une thématique commune AFD-CDC et ouvert à des candidatures à l'international.

L'expertise française est multiple et variée, elle a construit sur le long terme des réseaux de coopération et d'échanges. Elle doit s'adapter à une diversité toujours plus grande des attentes des partenaires, qui recherchent de plus en plus des échanges entre pairs et la co-construction de connaissances à travers un renforcement durable de leurs capacités techniques et de recherche.

L'AFD participe au processus de structuration de cette expertise afin de mieux valoriser à l'international les outils, les compétences et les modèles. L'AFD poursuivra cette action de long terme pour une réponse collective efficace aux enjeux d'innovation, de conduite du changement, de transfert de compétences et de technologies dans les zones d'intervention.

Pour ce faire, elle continuera à collaborer étroitement avec le réseau des services de coopération et d'action culturelle et le réseau diplomatique de la France largement présent sur les terrains d'intervention. Elle travaillera notamment avec Expertise France, le MENESR et son opérateur (CIEP), les Universités et grandes écoles et leurs représentants (CPU<sup>42</sup>, CGE<sup>43</sup>, CTI<sup>44</sup>), les acteurs du numérique, et les partenaires de la recherche (dont IRD, CNRS, universités, AGRENIUM et ses membres, IA2F).

Elle valorisera ses partenariats avec la société civile : les ONG (Coordination Sud, GRET, Solidarité laïque, Aide et Action, ESSOR, Acting for life, Apprentis d'Auteuil ...), les fondations (la Main à la Pâte), le secteur privé (Orange, Schneider, TOTAL, EDF, NUMA, Openclassroom, Web force 3, Simplon) et les partenaires sociaux (dont les branches professionnelles engagées à l'international : AFT, CODIFOR...).

Enfin, elle renforcera ses liens avec les collectivités françaises (cf accords signés avec l'AFD) afin d'identifier/mobiliser des sources d'expertise (centres de FP, centres de formation agricole, centres de recherche, pôles de compétitivité, etc) et soutenir une réponse cohérente et diversifiée de la France aux besoins de ses partenaires.

### 8.5 Favoriser les partenariats, rechercher les effets de levier et les dynamiques fédératrices

Face à la disproportion des moyens dont elle dispose au regard de l'échelle des enjeux de développement dans l'éducation, la formation et l'emploi dans l'agenda ODD, l'AFD entend agir en fédérant les initiatives et en articulant les financements (entre financements bilatéraux, en associant bi-multi, en s'associant à des financements de banques régionales ou de fondations) pour susciter les effets de levier.

Agence partenariale, l'AFD accompagne la projection à l'international d'acteurs nationaux ou territoriaux (collectivités territoriales, universités, secteur privé, société civile).

L'AFD favorisera l'émergence de partenariats équilibrés entre acteurs français et acteurs des pays du Sud et entre acteurs des Sud : coopération universitaire, échanges entre pairs (formateurs, chercheurs, cadres des ministères, branches professionnelles...), partage d'expertise (acteurs publics, acteurs de

“

*Agence partenariale, l'AFD accompagne la projection à l'international d'acteurs nationaux ou territoriaux (collectivités territoriales, universités, secteur privé, société civile). »*

“

*L'AFD favorisera l'émergence de partenariats équilibrés entre acteurs français et acteurs des pays du Sud et entre acteurs des Sud. »*

la recherche...), transferts technologiques (numérique, énergies renouvelables...). Cette approche sera déployée dans les pays dont les modèles éducatifs ou sociaux sont restés proches du système français comme dans ceux qui souhaitent coopérer avec la France pour renouveler leurs modèles ou diversifier leurs appuis.

L'AFD consolidera ses partenariats dans les champs de l'éducation, de la formation et de l'emploi avec les ONG internationales (Mercy Corps, Interpeace...), le secteur privé, les représentations professionnelles et sectorielles, les opérateurs d'expertise publics et privés, les acteurs de la recherche, les institutions de la francophonie (AUF et OIF, CONFEMEN), les agences des Nations Unies (UNICEF, UNESCO, IPE), les bailleurs bilatéraux européens (GIZ), régionaux (UE, BAfD, BAfD, BID) et multilatéraux (BM, PME) ainsi que les fondations (Agha Khan, Jacobs, Master card...).

Pour accompagner les dynamiques transversales, elle fera appel à des partenaires de terrain (société civile, collectivités, acteurs de la recherche) en capacité de relayer les messages au plus près des bénéficiaires. Elle renforcera ses partenariats avec des organismes comme le BIT, le PNUD ou encore l'OCDE sur des programmes de travail décent, de relèvement post-crise et de relance économique. L'AFD s'ouvrira également à de nouvelles opportunités avec les fonds spécifiquement destinés aux pays en situation de vulnérabilité, de post-crise voire de crises, afin de favoriser le lien relèvement-développement, notamment auprès de l'Union Européenne et du Partenariat Mondial pour l'Éducation.

<sup>42</sup> Conférence des Présidents d'Universités.

<sup>43</sup> Conférence des grandes écoles.

<sup>44</sup> Commission des Titres d'Ingénieurs.

## 8.6 Production de connaissances

Le choix de **lier la qualité des interventions à la production de connaissances (cf. Annexe 3 disponible sur afd.fr) et au renforcement de capacités** constitue une des marques de fabrique reconnues de l'AFD (cf- Evaluation du cadre d'intervention sectoriel (CIS) éducation, formation et emploi 2013-2015, Ex Post n°62, octobre 2016).

Dans la continuité du précédent CIS, la **production de connaissances produite ou financée par l'AFD, l'animation de réseaux de chercheurs et d'experts reconnus dans les secteurs éducation, formation et emploi, et le développement de partenariats techniques et scientifiques joueront un rôle central.**

Les objectifs seront d'être en veille, d'anticiper, de co-identifier les enjeux, de revoir les modes d'action, de co-construire les interventions et de les expérimenter, d'analyser et d'évaluer les résultats, de capitaliser sur les expériences et savoirs pour mieux dialoguer avec les partenaires et participer aux débats internationaux.

**Les activités de recherche** cibleront notamment :

- les dynamiques individuelles (choix de l'éducation arabo-islamique, la révolution des usages liés aux TICE, pratiques des enseignants, parcours d'insertion des jeunes ...)
- l'accompagnement des transitions (potentiel du numérique pour l'éducation, la formation et l'inclusion productive, emplois et compétences nécessaires à la transition énergétique) ;
- la soutenabilité et la qualité des politiques publiques (en lien avec la massification du secondaire et la démocratisation du supérieur, avec le secteur privé, avec le déploiement de dispositifs d'appuis à l'emploi des jeunes, avec les stratégies de financement, avec la mesure de la qualité de l'éducation, avec l'utilisation des langues nationales...).

Ces études seront développées dans le cadre d'une **réflexion transversale de l'AFD sur les « communs », la transition vers une société décarbonée et le renforcement du lien social.**

En complémentarité avec les **travaux conjointement menés avec les acteurs clés de la recherche au niveau français et international**, l'AFD dynamisera et renforcera les structures de recherche des pays d'intervention afin de les rendre plus visibles et de mieux les connecter aux acteurs et décideurs locaux.

**Ces activités seront développées en complémentarité entre la direction Etudes, Recherches et Savoir et la direction des Opérations ainsi qu'avec celle des partenariats avec les ONG.**

## 8.7 Ressources humaines

L'équipe AFD mobilisée sur les secteurs éducation-formation-emploi (siège et agences) sera renforcée (en nombre et en formation) afin d'assurer la croissance et la diversification des activités tout en maintenant le niveau d'expertise qui fait sa valeur ajoutée auprès des partenaires locaux (formulation des projets, suivi en exécution de qualité, appui conseil, dialogue sectoriel...).

L'équipe technique du siège sera organisée en Pôles d'expertise (éducation, formation, emploi et enseignement supérieur) et s'attachera à animer les thématiques transversales, notamment relatives à la jeunesse et à l'emploi décent.

“

*L'AFD dynamisera et renforcera les structures de recherche des pays d'intervention afin de les rendre plus visibles et de mieux les connecter aux acteurs et décideurs locaux. »*



# 9.

**SUIVI,  
REDEVABILITÉ  
ET VISIBILITÉ  
DE LA STRATÉGIE**

## 9.1 Modalités de suivi de la mise en œuvre

La stratégie fera l'objet d'un **bilan des engagements annuel** quantitatif et qualitatif produit en interne.

Un **bilan plus conséquent sera produit en 2021**, intégrant à la compilation des bilans d'engagements annuels les résultats des principales évaluations décentralisées et évaluations ex-post menées au niveau des projets et mises en œuvre entre 2016-2020 (incluant donc certains projets engagés lors des périodes précédentes). Dans un souci de **redevabilité vis à vis du CAD** de l'OCDE, la classification des projets par niveau d'éducation sera maintenue.

## 9.2 Indicateurs de suivi

Afin de suivre la mise en œuvre de la stratégie, l'AFD mesurera l'atteinte de plusieurs **indicateurs, cohérents avec les axes d'intervention retenus et les principaux objectifs de la stratégie**. Ces axes reposant sur des priorités sectorielles et transversales, les **projets relèveront nécessairement de plusieurs axes stratégiques à la fois**.

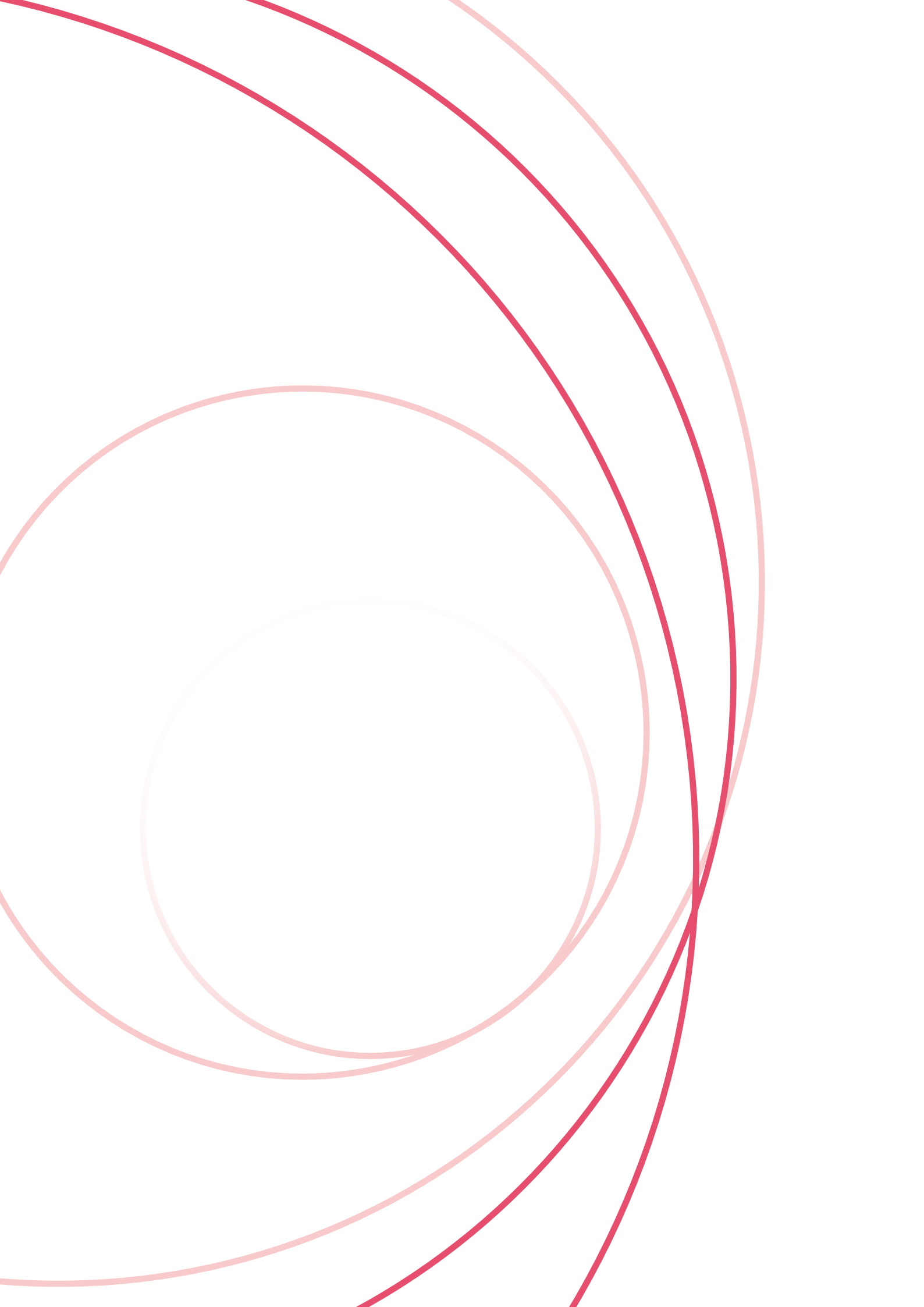
Il est proposé de définir des **indicateurs de suivi de la mise en œuvre permettant de refléter cette évolution et de souligner plus particulièrement les « marqueurs » forts des projets et programmes soutenus**.

Axe principal (sectoriel) – nombre de projets par « séquence » en ligne avec les objectifs stratégiques	
1.	Nombre de projets confortant une approche intégrée du « continuum »
2.	Nombre de projets ciblant l'éducation de base
3.	Nombre de projets en appui à des politiques formation-emploi
4.	Nombre de projets dans l'enseignement tertiaire / supérieur
Logiques transversales (gouvernance, vulnérabilités, transitions)	
5.	% des projets ciblant particulièrement l'amélioration des cadres de gouvernance
6.	% des projets ciblant spécifiquement la réduction des vulnérabilités
7.	% des projets présentant un effort particulier pour accompagner les transitions
Indicateurs de « moyens »	
8.	Nombre de nouvelles géographies
9.	Nombre de délégations de fonds
10.	Nombre de partenariats actifs
Indicateurs de résultats présentés dans le cadre logique en lien avec les ODD	
11.	Nombre de pays appuyés par l'AFD ayant une politique d'évaluation des apprentissages (ODD 4.1)
12.	Taux d'achèvement des filles au niveau du collège (ODD 4.1)
13.	Nombre de pays appuyés par l'AFD adoptant une gouvernance partenariale de la formation professionnelle
14.	Taux d'alphabétisation des adultes (ODD 4.6)
15.	Nombre d'établissements d'enseignement supérieur accompagnés par l'AFD
16.	Nombre d'établissements d'enseignement supérieur accompagnés par l'AFD ayant un programme de coopération scientifique et technologique avec la France (ODD17.6)
Indicateurs agrégables	
17.	Nombre d'enfants scolarisés au primaire et au collège (% filles)
18.	Nombre d'enfants ayant achevé le cycle scolaire primaire (% filles)
19.	Capacité d'accueil dans les dispositifs de formation professionnelle initiale soutenus par l'AFD
20.	Nombre de pays appuyés par l'AFD ayant une politique d'évaluation des apprentissages (ODD 4.1)

## 9.3 Communication autour des interventions de l'AFD dans les secteurs de l'éducation, de la formation et de l'emploi

En lien avec les recommandations formulées par l'évaluation de la précédente stratégie, l'AFD accentuera ses efforts de communication. Un plan d'action sera préparé pour la diffusion de la stratégie et sa mise en œuvre (cf. Annexe 6 disponible afd.fr).

Elle s'attachera à **contribuer au débat d'idées et à la valorisation des travaux de production de connaissance** : articles, site internet, participation et organisation de séminaires thématiques, notamment dans les pays d'intervention, avec les partenaires locaux comme avec la société civile (française et locale) et les autres partenaires techniques financiers, la recherche, les institutions de la francophonie, des Nations-Unies.



# LISTE DES SIGLES

**ADEA** : Association pour le développement de l'éducation en Afrique

**AFD** : Agence Française de Développement

**ALC** : Amérique latine et Caraïbes

**APD** : Aide Publique au Développement

**ASS** : Afrique subsaharienne

**AUF** : Agence universitaire de la francophonie

**BAfD** : Banque Africaine de Développement

**BAfD** : Banque Asiatique de Développement

**BID** : Banque Interaméricaine de Développement

**BIT** : Bureau International du Travail

**BTP** : Bâtiment et Travaux publics

**C2D** : Contrat de Désendettement et Développement

**CDC** : Caisse de Dépôts et Consignation

**CICID** : Comité Interministériel de la Coopération Internationale et du Développement

**CIS** : Cadre d'intervention sectoriel

**CIRAD** : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

**COMUE** : Communautés d'universités et établissements

**CONFEMEN** : Conférence des ministres de l'Education des Etats et gouvernements de la Francophonie

**EFTP** : Enseignement et formation techniques et professionnels

**ELAN II** : Ecole et Langues Nationales en Afrique

**EPT** : Education Pour Tous

**FAR** : Formation agricole et rurale

**FERC** : Fonds d'études et de renforcement des capacités

**FFU** : Fonds fiduciaire d'urgence (Union européenne)

**FISEA** : Fonds d'Investissement et de Soutien aux Entreprises en Afrique

**FP** : Formation professionnelle

**FTI** : Fast Track Initiative

**GPEC** : Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

**GIZ** : Agence allemande de coopération internationale

**HIMO** : Haute intensité de main d'oeuvre

**IIEE** : Institut International de Planification en Education

**ILO** : International Labour Organization

**INPHB** : Institut national polytechnique Houphouët-Boigny

**IRD** : Institut de recherche pour le développement

**ISU** : Institut de statistiques de l'UNESCO

**LMD** : Licence – Master – Doctorat

**LOPDDSI** : Loi d'Orientation et de Programmation relative à la Politique de Développement et de Solidarité Internationale

**MCC** : Millenium Challenge Corporation (Agence américaine d'aide au développement)

**MENA** : Middle East and North Africa

**MOOC** : Massive Open Online Course

**NAPTIN** : National Power Training Institute of Nigeria

**NEET** : Not in Education, Employment or Training

**OCDE** : Organisation de coopération et de développement économiques

**ODD** : Objectifs du développement durable

**OIF** : Organisation internationale de la francophonie

**OIT** : Organisation Internationale du Travail

**OMD** : Objectifs du Millénaire pour le Développement

**ONG** : Organisation non gouvernementale

**OPERA** : Observation des pratiques enseignantes en rapport avec les apprentissages des élèves (au Burkina Faso)

**PASEC** : Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN

**PEFOP** : Plateforme d'Expertise en Formation Professionnelle

**PIA** : Programme d'Investissements d'Avenir

**PMA** : Pays Moins Avancé

**PME** : Partenariat Mondial pour l'Education

**PNUD** : Programme des Nations unies pour le développement

**PN** : Prêt non souverain

**PPP** : Pays pauvres prioritaires

**PRI** : Pays à revenu intermédiaire

**PS** : Prêt souverain

**RDC** : République démocratique du Congo

**R&D** : Recherche et Développement

**RESEN** : Rapport sur l'état du système éducatif national

**SATT** : Sociétés d'accélération du transfert de technologies

**SPE** : Service public de l'emploi

**TAP** : Territoires Autonomes Palestiniens

**TICE** : Technologies de l'information et de la communication pour l'éducation

**TVET** : Technical and Vocational Education and Training

**UE** : Union européenne

**UNESCO** : L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

**UNICEF** : Fonds des Nations unies pour l'enfance

**USAID** : US Agency for International Development



## AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Tél. : +33 1 53 44 31 31 – Fax. : +33 1 44 87 99 39  
5, rue Roland Barthes, 75598 Paris Cedex 12 – France

[www.afd.fr](http://www.afd.fr)

